

REVUE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DE LA RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE FOLKLORE ET ARTS CHAMPENOIS S.A.F.A.C.
N° 94 AOUT 1985
Nouvelle Série



Folklore de CHAMPAGNE



LE LANGAGE TROYEN DU XVIII^e

BIMESTRIELLE 20 FF



Pierre Jean Grosley d'après le buste de la Ville de Troyes. Arnaud del. Ulmer sculpt. (Bibl. de Troyes).

EDITORIAL

Nous commémorons, cette année, le 200^e anniversaire de la mort du chroniqueur historien Pierre Jean Grosley.

Il y a deux siècles, il se penchait sur l'étude du troyen, un des parlars du dialecte champenois, qu'il jugeait déjà en voie de disparition.

Bien avant lui, un savant juif, le Rabbin Rachi, avait également émaillé ses textes de mots du dialecte.

Au XIX^e et tout au long de ce XX^e siècle, des maîtres d'école, des instituteurs, des curés de village, des érudits locaux ont noté les mots, les phrases qui leur paraissaient étranges, patois, voire argotique. Et toujours chacun s'est plu à dire que ces façons de parler n'étaient plus que l'apanage des vieux du temps...

Pourtant, malgré les « raisons d'Etat » qui firent du français une langue unique et obligatoire, malgré les interdits, les blâmes, les sévices parfois, produits par l'enseignement officiel du début du siècle, le CHAMPEIGNAT n'est pas totalement disparu et réparaît, par bribes, dans le langage populaire.

Aujourd'hui, le législateur reconnaît le droit à l'existence des parlars régionaux. Les sachant, pour beaucoup moribonds, le risque n'est pas grand. Mâ, qui qui sait ? Si com eun coquattris, lou champagne t i fro'm eun cul-berciau et eun pie-d'ney ai ceuss-là qui l'croyot encrotté !?...

Gilbert ROY.



Photo de couverture I : bourgeoise troyenne de la fin du XVIII^e (modèle reconstitué). Ph. G. Roy.

Couverture IV : lithographie humoristique sur la construction de la Halle-à-la-bonneterie de Troyes au début du XIX^e. E. Coilet (Collection particulière).

Sauf mention particulière les documents et photographies ont été aimablement communiqués par M. Michel Vuillemin, « Atelier de l'Épine » à Troyes.



Ce label signale les vigneron, commerçants, artisans, industriels, qui apportent un soutien financier à la Safac. Pensez à eux pour vos achats.

SOMMAIRE

Editorial	1
Les Ephémérides Troyennes ...	3
Le Parler troyen	5
Le P.A.E.	14
L'Champignat ? Lavou ?	16
Ecrire l'oralité	18
Un fournil à Fresnay	26
Jeune Champagne de Troyes	28
Lijou	29
Jasées	30
Abonnement	31

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Revue trimestrielle des Arts et Traditions populaires de la région Champagne Ardenne éditée par la Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois. Siège social safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry-sur-Seine, tél. 16 / 23.37.51.09. C.C.P. 221 R Châlons-sur-Marne

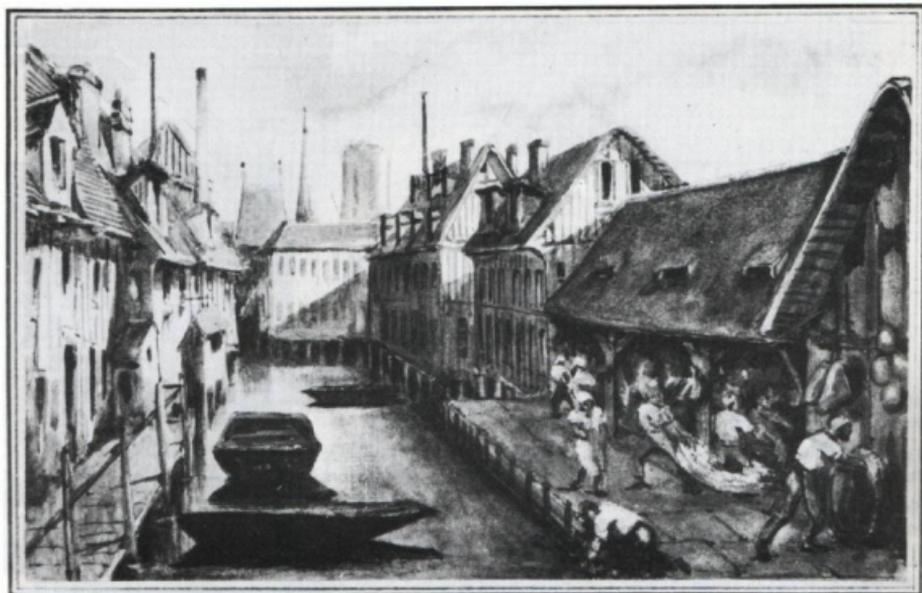
Directeur de la publication Gilbert Roy, secrétaire Michèle Andrieux, trésorier Gérard Berthier.

Conseil d'Administration : Président d'honneur Jean Daunay, président Jean-Claude Pierson, vice-président Jacques Labarre, directeur régional Gilbert Roy, secrétaire Michèle Andrieux, secrétaire adjoint Michel Baron, trésorier Gérard Berthier, trésorière adjointe Nadine Deszaunay.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Tous droits de reproduction interdits sauf autorisation de l'éditeur. Impression offset Imprimerie Némont S.A. 10200 Bar-sur-Aube. Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy.

Ce numéro a été tiré à 2000 exemplaires.



Les tueries en 1850. A. Th. Boutiot. R. Nicol (bibl. de Troyes).

Les Massacres (abattoirs) vues du Moulin de Jaillard (Musées de Troyes).



LES EPHEMERIDES TROYENNES

Pierre Jean Grosley

Né à Troyes, selon lui le 18 novembre 1718, ou selon sa déclaration de naissance le 21 novembre 1718, il y mourut, à 67 ans, le 4 novembre 1785. Nous sommes donc dans l'année du 200^e anniversaire de sa mort.

Fils d'un avocat, il le devint lui-même, à Troyes, après des études au Collège de l'Oratoire, puis à Paris. Plus que plaider, il aimait écrire et voyager et connut ainsi toute l'Europe de son temps.

Membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, il confondait sans cesse les genres, mêlant le gai et le sérieux, le noble et le burlesque... de sorte qu'aucune de ses compositions, moitié érudites, moitié plaisanteries, n'a pu trouver place dans nos Mémoires (Dacier). Il fondera même, à Troyes, une « Académie » pour rire, dont il publiait régulièrement les « Mémoires » !

Son œuvre est multiple : *Mémoire de... l'Académie de Troyes*, en cinq volumes de 1744 à l'An X, *Supplément aux Antiquités ecclésiastiques de Troyes* 1750, *Vie de Monsieur Grosley par lui-même* édité en 1787, *Mémoires pour l'Histoire de Troyes* édité en 1811, *Les Ephémérides Troyennes*, etc...

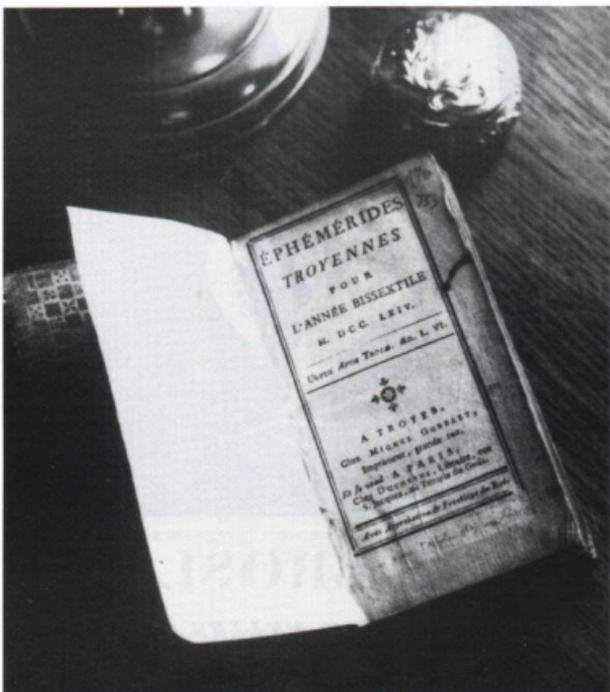
LES EPHEMERIDES TROYENNES, desquelles est extrait le VOCABULAIRE TROYEN base de notre étude, sont de petits almanachs au format in 12 (120 X 65 mm) publiés de 1757 à 1768. Ils existent en éditions brochées ou soigneusement reliées. Celle de la Bibliothèque municipale de Troyes est en maroquin bordeaux avec fleurons de coins à l'or fin.

Véritables almanachs de poche aux multiples rubriques, elles nous permettent, aujourd'hui, de connaître la vie troyenne du XVIII^e siècle.

A titre d'exemple, voici un extrait du contenu des **Ephémérides Troyennes de 1761** :

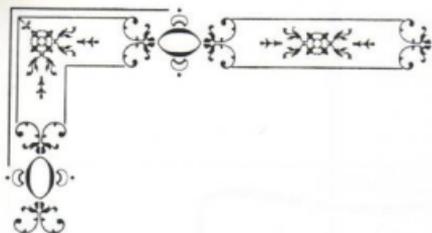
- *Jubé de St Etienne* (Vignette de page de garde)
- *Table des Ephémérides déjà parues* (et sans doute destinée à inciter le lecteur à se procurer les ouvrages précédents) : *Précis de l'Histoire de Troyes, années 1757, 1758 et 1759, Mémoire sur la manière de secourir les noyés 1758, Sur le blanc de Troyes 1759, Sur la navigation de la Seine, Les monuments des Comtes 1760...*
- *Fêtes et calendriers de l'année*
- *Curiosités et singularités de la Ville de Troyes : la Cathédrale, les Eglises.*
- *Situation de la Ville de Troyes et caractère des Troyens.*
- **Vocabulaire Troyen** (Pages 75 à 124)
- *Vie d'Urbain IV*
- *Liste des Evêques de Troyes*
- *Vie administrative et religieuse de la Ville et du Diocèse (curés, officiers, mairies, conseils, paroisses...).*
- *La Poste de Troyes*

Les Ephémérides Troyennes de Grosley de 1764 (Ph. G. Roy)





PIERRE JEAN GROSLEY,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,
né à Troyes, le 18 novembre 1718 et mort le 4 nov. 1785.



Grosley ne distingue pas langue écrite et prononciation orale, ce qui rend ses propos assez souvent confus. Ses références au latin n'arrangent rien puisqu'on ne le prononçait pas, à cette époque, comme on le prononce aujourd'hui, dans une articulation dite « restituée ».

Ce n'est pas la place ici de distinguer langue, dialecte, patois, parler. Disons simplement ceci :

Primitivement on parlait en Gaule le gaulois, dialecte celtique.

La langue française est avant tout l'héritière directe du latin importé en Gaule par les conquérants romains du premier siècle avant Jésus Christ. Mais, attention ! Il s'agit du latin vulgaire, ou latin de la conversation, langue orale fort différente de celle que l'on connaît par les écrivains latins. Ce latin va, peu à peu, remplacer le Gaulois (on considère qu'à la fin du IV^e siècle, plus

personne ne parlait Gaulois), se transformer lentement, insensiblement, si bien que, pour certains, la question « Quand a-t-on cessé de parler latin pour parler français ? » n'a proprement aucun sens, le français n'étant, comme les autres langues romanes, qu'un dialecte médiéval et moderne du latin.

A partir du V^e siècle, après les invasions des Germains, le Gallo-roman (latin parlé en Gaule) va se scinder peu à peu en trois langues : on appelle communément la langue du Nord, Langue d'oïl, celle du Sud, Langue d'oc ou Provençal ou Occitan, celle de la région de Lyon et la Savoie, le Franco-Provençal.

La langue d'oïl se différenciera en plusieurs dialectes : Picard, Normand, Lorrain, etc... et, évidemment, Champenois. Le parler troyen est une variante de ce dialecte champenois.

Jean-Claude BIBOLET.



CHAPITRE HUITIÈME.

Vocabulaire troyen : Discours préliminaire.

L'ORIGINE des langues, leur propagation, leur diversité, leur affinité tiennent à une foule de faits sur lesquels les monuments nous manquent, et que l'analogie et les conjectures ne peuvent que très-imparfaitement suppléer. Jouissons au moins de ce que nous connaissons en ce genre, comme d'une preuve de la supériorité de notre raison sur l'instinct des animaux, bornés au même langage dans tous les temps et sous tous les climats.

Les dialectes, subordonnés aux langues anciennes et modernes, présentent les mêmes difficultés, également insolubles.

Les peuples de la Grèce, indépendans les uns des autres, étendirent cette indépendance à la prononciation de la langue qui leur était commune.

Tant que Rome ne fut que la rivale des Etrusques, des Sabins, des habitans de la grande Grèce, des Gaulois transalpins, chacun de ces peuples ne parla que la langue qui lui était propre. La latine s'étendit insensiblement avec les conquêtes des Romains : elle s'enrichissait de ces conquêtes : elle devint enfin la langue dominante de l'Europe. Mais il est fort douteux

Selon Grosley, la diversité linguistique est présentée comme une richesse culturelle et spirituelle.

Le texte de Grosley a été reproduit à partir de la réédition de 1811. Celle-ci a fait l'objet d'un reprint par les « Editions de Sancoy ». Les culs-de-lampe sont extraits des Ephémérides de 1784.



Les dialectes et parlers de France d'après la carte parue dans « patois et dialectes français » (Coll. « Que sais-je ? »).

Cette partie du discours nous apparaît aujourd'hui très « moderne ».



La rue du Bois, aujourd'hui rue Général de Gaulle, ex-rue Thiers, tenait son nom du marché aux bois de charpente qui s'y tint jusqu'en 1569 — Corrad de Bréban, Les rues de Troyes.

Dans les « Mémoires de l'Académie de Troyes » de 1744, Grosley explique, mi-sérieux, mi-badin, que cet antique usage consistait à déléguer sur la voie publique ?

La rue des Carmélites est l'actuelle rue du Palais de Justice. Le Carmel, occupait précisément l'emplacement du Palais de Justice. Au N° 3 était la maison paternelle du savant et spirituel Troyen comme l'appelait Voltaire, Grosley, bien sûr...

La rue des Lorgnes, actuelle rue Charbonnet, tenait son nom de l'Hôtel de la famille des Lorgnes dont le rôle fut important au Moyen-Âge. Selon Corrad de Bréban, cette rue était hantée par les beaux esprits du quartier... peu favorables à l'académicien Grosley.

La Bûche des Repenties se trouvait rue des Filles d'est-à-dire rue Jaillant Deschainets. C'était un banc placé devant le Couvent des Filles Repenties (Corrad de Bréban).

La rue du Coq, partie nord de la rue Paillet de Montsbert, fait retour avec la rue des Lorgnes.

a) Note de Grosley : C'est-à-dire le jurisme.
M. de la Monnoye, ce Bourguignon du XVII^e siècle se plaint que déjà le bourguignon s'efface devant le français. Moi qui voyais que le bourguignon n'était plus en sûreté dans la rue du Tillot... je me suis à la fin avisé de me venir recoger dans le fin fond de la Roulotte, le plus loin que j'ai pu du mauvais air de la maison de M. Petit Grosley se trouve, lui aussi, dans une telle situation.

La rue Surgane se nomme aujourd'hui rue Surgalle. La place St Denis perpétue le souvenir de cette paroisse dont l'église fut détruite à la Révolution.

que, même en Italie, elle ait jamais été l'idiôme unique des peuples ou incorporés, ou soumis à l'Empire Romain : au moins les Toscans prétendent-ils à une exception en faveur de leur langue actuelle, qu'ils font dériver immédiatement de l'ancien étrusque.

La langue moderne de l'Italie, de même que l'ancien grec, a, dans la diversité de ses dialectes, des titres de l'indépendance respective des peuples auxquels elle est commune : chacun de ces dialectes conserve une teinte de son origine primitive. Le napolitain et le calabrois tiennent beaucoup du grec. Le lombard a retenu la prononciation gauloise de l'U-voyelle. Le toscan, après s'être enrichi de tout ce que ces langues secondaires avaient ou de plus agréable ou de plus énergique, est aujourd'hui à l'Italie ce qu'y fut autrefois la langue latine. Les autres dialectes, bornés chacun dans son territoire, à quelques compositions badines ou burlesques, n'ont droit d'intéresser et d'égayer que ceux qui les parlent : c'est jargon de coterie que l'on n'entend point, et qui n'est point de mise ailleurs.

Le français a eu les mêmes progrès et la même fortune que le latin. Insensiblement devenu la langue dominante de la France, il y a fait taire les dialectes des provinces, après s'être enrichi de ce que le hasard ou le choix lui ont fait emprunter de ces dialectes. L'éloignement de la capitale a mis le bas-breton, le languedocien, le provençal à couvert de l'invasion générale. Les provinces plus voisines de Paris n'ont sauvé que quelques débris de la syntaxe et des locutions de leur idiôme primitif : débris conservés par la tradition orale et populaire, c'est-à-dire, par la voie la moins capable de perpétuer quelque connaissance que ce soit.

C'est pour prévenir l'anéantissement total de ce qui nous reste de l'ancienne langue du territoire de Troyes, que nous avons cru devoir en former un Vocabulaire.

Relativement à ce qu'elle fournit à ce Vocabulaire, la ville de Troyes peut être considérée comme partagée en quatre cantons : la rue du Bois, la rue Surgane, le quartier des bouchers et celui de Nervault.

Ce n'est que par honneur et par le souvenir de ce qu'elle fut autrefois, que la rue du Bois peut mériter encore cette distinction : depositaire de plus d'un ancien usage, elle n'a pas conservé toutes les traditions avec une égale fidélité. Le voisinage des rues des Carmélites et des Lorgnes qui lui sont parallèles, les beaux parleurs perpétuellement assemblés sur la *Bûche des Repenties* et dans la rue du Coq, y ont insensiblement porté ce que M. de la Monnoye appelait, relativement à la rue du Tillot à Dijon, *le mauvais air de la maison de M. Petit* (a).

La rue Surgane n'avait point un pareil voisinage à redouter. Cependant notre langue y a considérablement perdu. Nous osons accuser de ce déperissement feu M. Bertrand, Curé de Saint-Nizier. Ami de tous ses paroissiens, entièrement livré à eux, uniquement occupé de leurs besoins temporels et spirituels, causant familièrement avec les enfants mêmes, il usait ou plutôt il abusait de cette familiarité pour déraciner le langage troyen. Il était de Vitry-le-François : le langage et les manières de nous qui trouvons tout bon, ont le malheur de ne pas plaire aux gens des petites villes et des bourgs qui nous avoisinent.

La paroisse de Saint Denis, dont le quartier des bouchers fait la plus grande partie, n'a rien en de



pareil à craindre de la part de M. Poupin, qu'elle a eu long-temps pour Curé. Personne n'était plus en état que lui d'y naturaliser le français ; mais il est Troyen : il a laissé à ses paroissiens le langage de leurs pères : langage qui lui paraissait moins ridicule que les efforts inutiles que font certains gens pour parler français.

Le troyen ne s'est nulle part aussi heureusement perpétué que dans le quartier de Nervault. Ce quartier, habité par d'anciennes races de vigneron, et retranché de tout côté par la Seine ou par les remparts, est comme un sérail où notre langue, sa syntaxe, sa prononciation, ont conservé leur pureté primitive à l'abri des atteintes du dehors. Dans ce heureux quartier, le compilateur du présent Vocabulaire a perdu un vieil ami (Maitre Louis Blondet) dans la bouche duquel le troyen se serait retrouvé, s'il eût été déraciné de toutes les autres bouches : *ille mihi unus Academiam faciebat* (b).



Au reste, quoique les débris de notre langue primitive ne soient venus jusqu'à nous que par tradition, peut-être en existe-t-il quelques momuments, pour la découverte desquels nous prions les savans de nous aider de leurs lumières et de leurs recherches. Furetière nous en a conservé un, sous le mot *Raire*.

Fidèles à cette tradition, nous avons essayé de rassembler tout ce qu'elle nous a conservé. Peut-être, dans la foule, trouvera-t-on quelques mots qui furent autrefois d'un usage général, et que, sans égard à leur désuétude, le troyen a retenus. Au moins, pouvons-nous assurer que nous n'en avons ni créé ni inventé aucun : ce sont marchandises prises en divers magasins, et remises au prix coûtant. Ce Vocabulaire aurait embrassé presque toute la langue française, si l'on eut voulu y tenir compte des mots plus ou moins défigurés par notre prononciation.

Nous avons donc à-peu-près une langue à nous. Devons-nous nous en humilier ? Devons-nous nous en glorifier ? Entrons à cet égard dans les sentimens que ce bon Curé du Haut-Dauphiné tâchait d'inspirer à ses ouailles, qui riaient au nez d'un malheureux voyageur à qui Dieu, dans son ire, avait refusé un goût.



Grosley a bien souligné l'influence des clercs sur les dialectes. Dans les paroisses St Denis et St Nizier elle s'exerce en sens opposé. Notre chroniqueur avait noté avec pertinence que la disparition du dialecte n'était pas particulièrement bénéfique à la langue française. Ce que démontra, deux siècles plus tard, Henri Boucelet.

La rue de Nervault qui fut aussi rue de Boulaige est actuellement la rue Boucher de Perthes. Paul Weill dans son ouvrage « A la découverte du vieux Troyes », au chapitre traitant du rû Cordé, fait référence à l'œuvre de Grosley : Ici, c'est presque le bercail lexicologique du vieux Troyes. Sur les bords de ce canal prit naissance et s'est conservé longtemps le patois troyen dont Grosley nous a dressé le dictionnaire et dont plus d'un Troyen a gardé dans son langage les vocables pittoresques et imagés. C'est là qu'on parlait longtemps de « patouilles » et de « faparioux », c'est là que les gamins d'antan, entre deux parties de « disquiner » allaient « bouillier » par les petites fenêtres des tisserands en crevant de leurs lèthes le papier huilé qui servait de vitre : c'est là que les ménagères font la lessive dans du « lèchu » — c'est encore là qu'on dit : je suis « deme » pour je suis pris d'un étourdissement ; c'est là encore qu'on se met « à l'égau » quand il pleut, sous les « lignots » ventrus des vieux « cacabots » du quartier.

Le texte est évidemment à lire avec réserves car Paul Weill, plus artiste qu'historien, n'hésite pas à croire, entre autre, que le patois troyen « prit naissance » dans ce quartier.

Corrad de Bréban notait, quant à lui, en 1857 : Si Grosley revenait aujourd'hui je doute qu'il trouvât, même à Nervault, quelque fidèle pour parler cette langue avec lui. Les écoles primaires y ont mis bon ordre. Le sanctuaire a été envahi, le troyen est passé à l'état de langue morte, mais grâce à Grosley il nous en reste la syntaxe et le dictionnaire.

Comme quoi chacun s'entend bien que s'il veut bien écouter. Ainsi Grosley vers 1750 reconnaît des mots de dialecte — fort peu d'ailleurs — vers 1850 Corrad de Bréban ne semble plus en trouver et vers 1970 Paul Weill trouve à en noter.

b) Note de Grosley : Lui seul me tenait lieu d'académie.

Raire. Ce terme issu du vieux français a deux acceptions différentes. Hormis si le mot est situé dans un contexte, il est impossible de différencier cette homonymie :

Raire ou **reer** : raser, tondre. On le trouve dans Christian de Troyes et dans le Livre de Job en 1130. Il est dérivé du latin *radere*. Le dictionnaire HUGUET le signale au XVI^e siècle et en 1730 il est encore mentionné dans le dictionnaire de l'Académie : couper le poil si près de la peau qu'il n'y en paraît plus. Il est vieux.

Raire : rager, brâmer. Cet homonyme connu au XIII^e siècle et utilisé par Maugis d'Aligremont vient du latin populaire *ragere*, de *ragulare*, bramer.

Voici une remarque encore très judicieuse de Grosley car on trouve, dans notre dialecte bons nombres de mots de français du XIII^e.

Grosley, qui marie pourtant l'ironie, semble craindre la raiellerie et il insiste sur la valeur des témoignages oraux qu'il s'est contenté de transcrire. L'étude du « patois », à cette époque déjà, n'était pas un travail « valorisant ».

Les prononciations dites fautes, propres à chaque accent, font qu'effectivement des termes courants peuvent paraître étrangers. Grosley s'en est méfié. Mais cette méfiance fait peut-être aussi que son vocabulaire est restreint, car, peut-être, usait-il lui-même de mots dialectaux qu'en toute bonne foi il croyait français.

Et voici la piroquette que son esprit facétieux a trouvé pour lui éviter de prendre position face à ceux qui poulaient le railier !

I. Sur la Prononciation.

1. En français, la finale *in* dans *matin* se prononce comme la diphthongue *ein* et *ain* dans *demain* et dans *terrain*. En troyen, elle se prononce comme dans matines, ou plutôt comme l'in latin, en faisant à peine sentir l'n : de façon qu'elle ne sonne à-peu-près que comme l'i aspiré. Ainsi l'on dit *maît chent*, *Quant*, *mice*, *quize*, *provtee*, *Jeannot*, *pont matin*, *chemin*, *Quentin*, *mince*, *quinze*, *province* et *Jeannin*. En revanche, l'i final prend dans bien des mots le son de l'in, *ain* et *ein*. *Fusin*, *demin*, *persin*, *amin*, *nennin*, *pain-béni*, se dit pour *fusil*, *deni*, *persil*, *ami*, *nenni*, *pain-béni*. Nous avons un exemple qui réunit cette double règle, dans le *chent de S. Remin* : manière troyenne de prononcer le *chemin de S. Remi*.

L'abbé Durand note : les vignes (vignes), les chemises fines (chemises fines), faigonin (agorie) in Folklore de l'Aube I

Henri Bourcelot a également noté cette prononciation dans son enquête in Atlas linguistique de Champagne et de Brie.

En français commun d'aujourd'hui la prononciation, à la finale de [i] nasalisé (i suivi d'une consonne nasale) [ɛ̃] correspond une même graphie -in, -ain, -ein (brin, faim, sein). Grosley semble vouloir dire qu'à son époque, dans notre ville, le I n'était pas nasalisé mais avait une prononciation orale comme dans « fil » [i] ; le phonème [ɛ̃] qui suivait était faiblement articulé d'après sa notation.

Il a d'autre part constaté que la prononciation IN [ɛ̃] avait gagné d'autres mots où elle n'avait que faire, puisque la consonne finale n'était pas N : soit il n'y avait pas de consonne du tout comme dans « ami », soit cette consonne était L comme dans « fusil ». Constatons qu'en français actuel ce mot est prononcé sans le L — L'exemple de *nennin* pour *nenni* est d'un autre ordre ; au départ il y avait un L. L'ancien français est *nennil* qui correspond à un antérieur « non il ».

2. L'r, prend dans notre prononciation un son mi-loyen entre l'r et le z, excepté au commencement et à la fin des mots, *coutazice*, *renvesdir*, *éssie*, *récuier*, etc. etc. A la manière dont nous prononçons tous l'r dans le langage ordinaire, on s'aperçoit aisément que cette lettre nous est absolument étrangère. Elle l'était pareillement aux Romains (2) dans les premiers temps de leur république. On en a la preuve dans la manière dont sont écrites les Lois des douze Tables, où on lit *Majose*, *Minose*, *Fenose*, *Fusis*, *Vocasis*, *Unciasio*, *Jusgosit*, *Ascuesit*, pour *Majore*, *Minore*, *Fenore*, *Furis*, *Vocaris*, *Unciario*, *Jurgarint*, *Arguerit*. (3) Les noms les plus communs prenaient le même adoucissement dans la prononciation : celui de *Papirius*, par exemple, se prononçait pendant plus de deux siècles *Papisius* ; il s'écrivait même la plupart du temps comme on le prononçait.

François Mizelle, dans ses « Chroniques du Père Jules » (quotidien Libération-Champagne) a amplifié fait usage de cette assimilation.

A Troyes, le faubourg de Preize rappelle les prairies qui s'y étendaient.

La remarque que fait Grosley est extrêmement intéressante. Elle nous renseigne clairement sur la prononciation à cette époque, du R intervocalique à Troyes. Mais pour l'expliquer il est inutile, comme il le fait longuement, de remonter jusqu'aux Romains. En effet vers la fin du moyen-âge, dans diverses parties de la France, une altération s'est produite pour [r] entre voyelles qui a abouti à une sorte de sifflement très voisin du [z]. Ont été touchées les provinces du Centre, le Berry, l'Orléanais. C'est de là qu'au XVI^e siècle elle a eu tendance à envahir Paris... et la région parisienne (La Champagne?). De cette prononciation il reste seulement les doublets *chaire*, *chaise* (*cathedra*) et *bericles*, *besicles* dans la langue actuelle.

Voici ce qu'écrit P. Fouché dans sa *Phonétique* (p. 603-604) : *Dans plusieurs coins du domaine d'oïl, spécialement dans la région centrale et la région du Sud-Est, on note à partir du XIII^e siècle une tendance à l'assibilation (passage au son [s]) de r intervocalique... Ce phénomène fait son apparition au XV^e siècle dans le parler vulgaire de la capitale. Ainsi dans son Grand Testament (v. 1489), Villon fait rimer « chaise » (*chaire*) avec « aise ». En 1530, Palsgrave note que les Parisiens prononcent parfois r comme un (z) disant « Pasy » pour « Paris ».*

Dans son *Epître du Bleu Fys de Pazy*, Marot se moque des courtisans (car le nouveau phonétisme a envahi aussi la Cour) qui prononcent *Pazis*... Qu'il s'agisse là d'une prononciation vulgaire, cela ressort du témoignage des grammairiens du XVI^e siècle qui condamne les formes *pêze* (père), *mêze* (mère)...

Les lecteurs que cela intéresserait peuvent se reporter à la *Phonétique* de P. Fouché (p. 604-605) pour comprendre l'explication du phénomène : le passage de r à [r] à [z].

Henri Bourcelot, pour les dialectes champenois actuels, écrit ceci : R s'assibille dans les patois du Gâtinais, de l'Yonne en général, dans quelques points à l'ouest de la Marne, de l'Aube et au sud de ce dernier département Pazi, Paris ; il donne d'autres exemples ; donc il reste des traces de cette prononciation.

3. On se prononce en : *Je veux bien qu'un jobe*, mais *je ne veux pas qu'un nacarde*.

Jobber : plaisanter ; nacarder : railler. La phrase est donc : je veux bien que l'on plaisante mais je ne veux pas qu'on raille.

Cette prononciation se retrouve aujourd'hui plus qu'on ne le croit : frant = frant (un Aubois de 70 ans), romper = ramper (Marnais, 70 ans), concert = concert (Aubois, 40 ans), article chausson = article chausant (Aubois, 30 ans), en veur = on veut (Aubois, 15 ans)...

Grosley, dans ce paragraphe, note une vieille tendance, dans la région champenoise, à prononcer AN [a] la voyelle nasalisée ON [ɔ̃]. Ainsi déjà dans Chrestien de Troyes (fin du XII^e siècle, époque où l'orthographe était très proche de la prononciation), on relève les pronoms indéfinis l'an, l'en, pour l'on.

Jacques Chaurand, dans son livre *Introduction à la dialectologie française* écrit que la voyelle nasale AN [ɑ̃] a tendu à se vélariser en ON [ɔ̃] et il ajoute qu'à l'époque du moyen français, dans le Nord-Est, on fait parfois rimer mots terminés en AN et mots terminés en ON. Exemple : *an, enlan* : monde (*Mystères et moralités* XV^e siècle).

Mieux, Henri Bourcelot remarque qu'aujourd'hui ON [ɔ̃] se dit AN [ɑ̃] et AN [ɑ̃] se prononce ON [ɔ̃] dans la Brie, l'Aube, la Haute-Marne; ainsi *pant* [pɑ̃], *pont*.

J'ajoute que les Haut-Marnais disent pour *Chaumont*, à la finale *-man* [mɑ̃]. La prononciation relevée par Grosley à cette époque est donc bien champenoise, mais n'est pas spécifiquement troyenne.

4°. L'a se prononce ai : *ain reloge pour un horloge*; *ain berquillothe, une petite cheville*.

La notation graphique de Grosley semble indiquer que la voyelle nasale dans cette position [-æ] se prononce [-ɛ̃] à Troyes à cette époque. Cette prononciation a eu tendance à se généraliser; en Champagne, ainsi que dans la région parisienne, on ne reconnaît pas aujourd'hui dans la langue parlée la différence entre *brin* et *brun*.

Plus curieusement pour le cas où la consonne nasale est suivie d'un E dit muet, Grosley paraît indiquer une même prononciation alors qu'aujourd'hui nous distinguons le mot *un* avec une voyelle nasale et le mot *une* avec voyelle orale, en français commun.

Pour l'article indéfini, *un, une*, H. Bourcelot note que devant une nasale dans les patois du sud de la Haute-Marne, dans la Brie, l'Est et le Sud de la Champagne en général, cette prononciation reste vivante : il écrit *oèn, oen, une*.

5°. Ainsi que le dialecte parisien, le troyen ne mouille jamais l' : *mouyer, patronoyer, conseyer, etc.* s'emploient pour *mouiller, patronouiller, conseiller*.

Même pour les non-initiés, ce qu'écrit Grosley à propos de la prononciation de L est tout à fait compréhensible : *mouyer pour mouiller*.

Si l'on veut parler plus savamment, disons que le français a connu autrefois la consonne latérale [l] palatale, dit L mouillé, qui s'entend encore dans certaines régions de la langue française (par exemple en Suisse) dans les mots comme *filie, paillie*. Il serait trop long d'expliquer le mécanisme d'articulation.

Un affaiblissement de cet L mouillé a entraîné sa transformation en un yod [j], « spirante dorso-palatale ». Cette transformation a commencé à Paris au XIII^e siècle; elle s'est étendue, suivant les régions, du XIII^e au XIX^e siècle. Littré, l'homme au dictionnaire, recommande encore de prononcer L mouillé.

La remarque de Grosley montre qu'à son époque le dialecte champenois (troyen), comme le dialecte parisien, ne mouillait plus le L.

6°. Les syllabes *fer* et *fre*, *per* et *pre*, *ber* et *bre*, s'échangent réciproquement en troyen, dans la prononciation des mots français les plus usuels. Ainsi *frerier* s'edit pour *ferrier*; *fourmissement* pour *fermissement*; *preter* pour *préter*; *breceer* pour *berceer*; *preutier* pour *pétrier*; *berlan* pour *brélan*; *berlue* pour *brélué*; *persoir* pour *pressoir*.

Jacques Chaurand écrit ceci dans son livre déjà cité, p. 94 : *la méatèse (le changement de place) de R est très fréquent dans le nord du domaine d'oïl*.

Voici des exemples : *bre/ber* : *bergier* pour *bergier*
fre/fer : *entfermerie* pour *entfermerie* (cf. *infirmier*)
pre/per : *espervier* pour *espervier*
vre/ver : *vermeillette* pour *vermeillette*.

Les exemples donc que Grosley donnent ne sont pas spécifiquement propres à la région troyenne; ils s'insèrent dans la zone plus vaste du domaine d'oïl.

7°. Dans les mots terminés en *ordre*, *ordre*, *ordre*, à l'exemple de l'italien, qui n'admet jamais trois consonnes de suite, le troyen ne prononce point le premier r; ainsi l'on dit *ordre* pour *ordre*, *brôler*; *echadre* pour *echarde*; *ordre*, *désordre* pour *ordre*, *désordre*; *pêdre* pour *perdre*; *modre* pour *mordre*; *retedre* pour *retordre*; *abre* pour *arbre*.

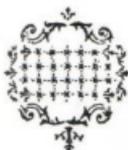
Encore une tendance qui subsiste avec quelques changements; ainsi l'on dit volontiers aujourd'hui un *arbe* (arbre), un *orde* (ordre). Ce n'est plus le même R qui est éliminé, mais il y en a toujours un!

Henri Bourcelot quant à lui remarque que dans le champenois actuel R subit souvent la méatèse : *bertelle* pour *bretable*, *ferlon* pour *frelon*, *berbis* pour *brebis*. Le phénomène phonétique qui s'est produit dans les cas cités (*arbre* pour *arbre*) est celui de la dissimilation du R en position implosive. Voici la coupe syllabique : *ar/br*.

8°. La lettre g prend très-souvent la place du q : *guille* pour *quille* : *èconsperitus* P. la *Guille*.

Grosley veut dire, sans doute, que en langue orale à Troyes, la consonne sonore G prend très souvent la place de la sourde K; au son [k] peut correspondre en français actuel les graphies C, Q, K : cas, qui, kiosque.

La tendance se poursuit de nos jours : *ausyaire* (auxiliaire), *souyer* (soulever), *escayer* (escalier), *coyer* (coller)...



Guille pour quille a été entendu par un jeune enquêteur aux Loges-Margaron (Aube).

9°. Les verbes terminés en *oyer*, et leurs participes, se prononcent communément, *oyer* et *éyé*: *noyer*, *noyé*, *ployer*, *fournoyer* et *fournoyé*, au lieu de *noyer*, *ployer* et *fournoyer*.

Le verbe du français moderne *noyer* vient du latin *necare*. Celui-ci a donné régulièrement *noier*, *noier*, ou *noier* (Chrestien de Troyes, *Charette*). A la fin du XVIII^e siècle, le dictionnaire de Trévoux (deuxième édition 1784) dit que la prononciation régulière est *noyer*.

* II. Sur les Diminutifs en on.

La terminaison additionnelle en *on*, augmentative en français, à l'imitation de l'italien, est diminutive en troyen : *sallon*, petite *salle*; *ballon*, petite *balle* à fruits ou à légumes; *corbillon*, petite *corbille*; *seillon*, petite *seille*; *riçon* petite *rue*; *vion*, petite *voie* ou chemin; *planchon*, petite *planche*; *salleron*, *salière* de table; *paneron*, le premier estomac ou *pance* de veau ou de mouton, *cléyon*, petite *claire*; *chazeron*, petite *chaisière*, etc.

Grosley a raison d'écrire que le suffixe -ON a une valeur augmentative, comme en italien et en espagnol. On constate cela en effet dans plusieurs mots... du français commun : *ballon* (grosse balle), *médailillon* (grosse médaille), *million*, etc. Mais ce suffixe a aussi une valeur diminutive en français actuel : *cabanon*, *jupon*, *vallon*, *veston*, etc. Peut-être les Troyens ont-ils eu tendance à multiplier ces emplois; il est toutefois exagéré de dire que le suffixe est *diminutif* en troyen puisqu'il l'est aussi ailleurs.

III. Sur les Déclinaisons.

1°. Le génitif, et par conséquent la fameuse règle *liber Petri*, n'a point lieu en troyen : le datif y suppléait variablement. Le champ à Pierre, le jardin à Jacques, l'habit à Paul; ce qui est très-régulier, en supposant qu'en troyen on sous-entend *qui appartient*, de même que l'on sous-entend en latin *qui est*.

Il paraît même que le français, en adoptant la règle *liber Petri*, a plutôt adopté l'analogie latine, que suivi la sienne propre. * En effet, on dit en latin : *cujus hic liber? est Petri*; et nous disons en français, à qui appartient ce livre? il appartient à Pierre.

Dans notre vieille syntaxe gauloise, le nominatif tenait lieu du génitif qu'exige la grammaire latine. Ainsi l'on disait et l'on écrivait le *Poids-le-Roi*, le *Feu S. Antoine*, etc. Ces nominatifs, tenant lieu du génitif, ont passé jusqu'à nous, la *Fête - Dieu*, le *Puits-Certain*, etc. etc. La même analogie a réglé l'union entre les noms de lieux, de rues, etc. Rue *S. Denis*, *S. Martin*, *Couture*, *Jean-Pain-Molet*, etc. Hôtel *Brancais*, *Molé*, *Lamoignon*, etc. *Nogent-le-Roi*, *Nogent - l'Artaut*, *Mussy - l'Evêque*, *Bouillon-l'Archambault*, etc. Elle a même influé sur les noms imposés à certains lieux, depuis l'introduction de la syntaxe latine dans notre langue; ainsi l'on dit le *Cours-la-Reine*, etc. Nous avons à Troyes une foule de parcelles unies, *Maison - Dieu*, *Hôtel - Dieu-le-Comte*, *Croix-Jean-Colas*, *Champ-Madelaine*, etc.



Tout ce qu'écrivit Grosley doit être repris sous un autre angle. En français, on ne peut parler ni de génitif ni de datif, ces cas n'ont jamais existé. Certes il y a eu une déclinaison en ancien français (deux cas au singulier, cas sujet — cas régime, deux cas au pluriel), mais à l'époque de Grosley cette déclinaison est disparue depuis longtemps.

Voici un exemple de déclinaison en ancien français :

cas sujet	il	murs	cas sujet pluriel	il	mur
cas régime	le	mur	cas régime pluriel	les	murs

Ce qu'écrivit ici Grosley concerne la syntaxe et renvoie aux usages de la langue en ancien français.

Il y avait trois façons d'exprimer le complément de nom :

1) Le complément de nom, quand il désigne une personne, peut se mettre en ancien français au cas régime sans préposition :

La nièce du duc = la nièce du duc

On exprimait ainsi un rapport de parenté, d'alliance, etc...

2) La construction avec la préposition *de*, que l'on a gardée dans l'usage actuel.

3) La construction avec la préposition *à*; à marque la possession. Cette construction a disparu du français cultivé, mais existe encore dans la langue populaire.

L'exemple de Grosley : *Le champ à Pierre* se rencontre aujourd'hui dans des expressions comme *la voiture au docteur*, *la fille au maire*, etc...

Quant aux exemples cités comme *Maison-Dieu*, *Hôtel-Dieu*, etc..., ils concernent évidemment le cas N° 1. Ils signifient *Maison de Dieu*, *Hôtel de Dieu* — Ces expressions archaïques peuvent survivre encore aujourd'hui.

Noyer pour *noyer* a encore été rencontré par notre même enquêteur auprès de 4 personnes, aux Loges-Margueron, Jeugny, Lirey et St Usage (Aube). Un autre jeune s'est entendu dire par sa mère, alors qu'il n'arrivait pas à démarrer son vélomoteur : elle est *nyée!*

3°. Les substantifs féminins qui en français ont leur terminaison en *esse*, prennent communément en troyen celle en *ôsse* : *pauvrôsse* pour *pauvresse*, *maltrôsse* pour *maîtresse*, *Mairôsse*, femme de Maire, *raidôsse*, femme acariâtre.

Pour les féminins en *-esse*, Grosley constate qu'à Troyes, le suffixe *-osse* remplace le suffixe *-essa*.

IV. Sur les Conjugaisons.

En troyen les conjugaisons des verbes *être*, *faire*, *aller*, et autres irréguliers, ne suivent pas la marche du français. Le français dit à la première personne du pluriel du présent, *nous sommes*, *nous faisons*, *nous allons*, et dans le troyen, *nous sons*, *nous fons*, *nous vonts*. Mais à la troisième personne de ce même pluriel, le troyen reprend la première du français : *ils fôssont*, *ils allont* et *venont*; ce qui fait règle générale pour les troisièmes personnes dans tous les verbes : *ils aimont*, *ils disont*, *ils parlont*, *ils enrôssont*, etc.

Une autre tendance encore actuelle est de dire *l'va* pour *je vais*.

Venons-en tout de suite à l'époque actuelle. Henri Bourcelot a noté qu'on entend encore dans les patois champenois *SON* [] partout pour *sommes* (p. 185). D'autre part il a constaté que *nous ont* survit sporadiquement pour *nous avons* (p. 188). Il a relevé également qu'on entend encore *l'vons* pour *nous allons* (p. 216).

Enfin pour la troisième personne pluriel au présent de l'indicatif, il écrit ceci (p. 183) : les verbes des trois flexions (*-er*, *-ir*, 3^e groupe) ont une désinence pleine en *-ON-*, mais cette différenciation elle-même disparaît actuellement.

V. Sur les Tropes.

1°. Nous avons en troyen une reduplication singulière, et qui ajoute infiniment à l'expression : j'ai mangé et *ré-mangéras-tu*; j'ai bu et *reboiras-tu*; j'ai battu et *rembatras-tu*, etc.

2°. Pour exprimer une quantité considérable, mais indéterminée, on supprime *tant* ou *tel* dans les phrases où ces mots se rencontrent pour rendre cette expression, et l'on y supplée par une suspension; soutenu d'un branlement de tête de l'avant à l'arrière; quelquefois même par une répétition du substantif, qui désigne l'objet capital. Exemple : *Il y a du raisin... qu'en n'en saurait mettre davantage! Il y a du raisin... du raisin qu'en, etc. J'ai du chagrin... que j'en mourrai! Mon fils pêche qu'il n'est pas permis!*

Notre langue pourrait fournir des observations et plus amples et plus nombreuses : nous les abandonnons à la sagacité de ceux à qui elle est le plus familière.

Tropes : Toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel (métonymie, métaphore).

Dans le redoublement familier, on s'adresse à la personne prise à témoin.

A propos de ces tropes, J. Dubois note en 1904 : Cette construction est très commune dans la langue populaire. L'importance qu'il prête à ces petits détails nous montre qu'il s'était pénétré non seulement de l'esprit mais de l'accent de la province (Mémoires de la Société Académique de l'Aube, t. 68).

Dominique Richard.

En conclusion, bien des constatations faites par Grosley à propos des conjugaisons se révèlent encore exactes aujourd'hui dans les patois champenois.

Mais pour le parler troyen?...

Jean-Claude BIBOLET



Plan

DE LA VILLE

TRDYES

1788.

LEGENDE

EGISES CATHOLIQUES & PROTESTANTES

- 101 Cathédrale Saint-Pierre
- 102 Eglise de Saint-Jacques
- 103 Eglise de Saint-Thomas
- 104 Eglise de Saint-André
- 105 Eglise de Saint-Nicolas
- 106 Eglise de Saint-Martin
- 107 Eglise de Saint-Georges
- 108 Eglise de Saint-Etienne
- 109 Eglise de Saint-Louis
- 110 Eglise de Saint-Jean
- 111 Eglise de Saint-Pierre
- 112 Eglise de Saint-Nicolas
- 113 Eglise de Saint-André
- 114 Eglise de Saint-Martin
- 115 Eglise de Saint-Georges
- 116 Eglise de Saint-Etienne
- 117 Eglise de Saint-Louis
- 118 Eglise de Saint-Jean
- 119 Eglise de Saint-Pierre
- 120 Eglise de Saint-Nicolas
- 121 Eglise de Saint-André
- 122 Eglise de Saint-Martin
- 123 Eglise de Saint-Georges
- 124 Eglise de Saint-Etienne
- 125 Eglise de Saint-Louis
- 126 Eglise de Saint-Jean
- 127 Eglise de Saint-Pierre
- 128 Eglise de Saint-Nicolas
- 129 Eglise de Saint-André
- 130 Eglise de Saint-Martin
- 131 Eglise de Saint-Georges
- 132 Eglise de Saint-Etienne
- 133 Eglise de Saint-Louis
- 134 Eglise de Saint-Jean
- 135 Eglise de Saint-Pierre
- 136 Eglise de Saint-Nicolas
- 137 Eglise de Saint-André
- 138 Eglise de Saint-Martin
- 139 Eglise de Saint-Georges
- 140 Eglise de Saint-Etienne
- 141 Eglise de Saint-Louis
- 142 Eglise de Saint-Jean
- 143 Eglise de Saint-Pierre
- 144 Eglise de Saint-Nicolas
- 145 Eglise de Saint-André
- 146 Eglise de Saint-Martin
- 147 Eglise de Saint-Georges
- 148 Eglise de Saint-Etienne
- 149 Eglise de Saint-Louis
- 150 Eglise de Saint-Jean
- 151 Eglise de Saint-Pierre
- 152 Eglise de Saint-Nicolas
- 153 Eglise de Saint-André
- 154 Eglise de Saint-Martin
- 155 Eglise de Saint-Georges
- 156 Eglise de Saint-Etienne
- 157 Eglise de Saint-Louis
- 158 Eglise de Saint-Jean
- 159 Eglise de Saint-Pierre
- 160 Eglise de Saint-Nicolas
- 161 Eglise de Saint-André
- 162 Eglise de Saint-Martin
- 163 Eglise de Saint-Georges
- 164 Eglise de Saint-Etienne
- 165 Eglise de Saint-Louis
- 166 Eglise de Saint-Jean
- 167 Eglise de Saint-Pierre
- 168 Eglise de Saint-Nicolas
- 169 Eglise de Saint-André
- 170 Eglise de Saint-Martin
- 171 Eglise de Saint-Georges
- 172 Eglise de Saint-Etienne
- 173 Eglise de Saint-Louis
- 174 Eglise de Saint-Jean
- 175 Eglise de Saint-Pierre
- 176 Eglise de Saint-Nicolas
- 177 Eglise de Saint-André
- 178 Eglise de Saint-Martin
- 179 Eglise de Saint-Georges
- 180 Eglise de Saint-Etienne
- 181 Eglise de Saint-Louis
- 182 Eglise de Saint-Jean
- 183 Eglise de Saint-Pierre
- 184 Eglise de Saint-Nicolas
- 185 Eglise de Saint-André
- 186 Eglise de Saint-Martin
- 187 Eglise de Saint-Georges
- 188 Eglise de Saint-Etienne
- 189 Eglise de Saint-Louis
- 190 Eglise de Saint-Jean
- 191 Eglise de Saint-Pierre
- 192 Eglise de Saint-Nicolas
- 193 Eglise de Saint-André
- 194 Eglise de Saint-Martin
- 195 Eglise de Saint-Georges
- 196 Eglise de Saint-Etienne
- 197 Eglise de Saint-Louis
- 198 Eglise de Saint-Jean
- 199 Eglise de Saint-Pierre
- 200 Eglise de Saint-Nicolas

MAISONS RELIGIEUSES

- 201 Abbaye de Saint-Martin
- 202 Abbaye de Saint-Jacques
- 203 Abbaye de Saint-Thomas
- 204 Abbaye de Saint-André
- 205 Abbaye de Saint-Nicolas
- 206 Abbaye de Saint-Martin
- 207 Abbaye de Saint-Georges
- 208 Abbaye de Saint-Etienne
- 209 Abbaye de Saint-Louis
- 210 Abbaye de Saint-Jean
- 211 Abbaye de Saint-Pierre
- 212 Abbaye de Saint-Nicolas
- 213 Abbaye de Saint-André
- 214 Abbaye de Saint-Martin
- 215 Abbaye de Saint-Georges
- 216 Abbaye de Saint-Etienne
- 217 Abbaye de Saint-Louis
- 218 Abbaye de Saint-Jean
- 219 Abbaye de Saint-Pierre
- 220 Abbaye de Saint-Nicolas
- 221 Abbaye de Saint-André
- 222 Abbaye de Saint-Martin
- 223 Abbaye de Saint-Georges
- 224 Abbaye de Saint-Etienne
- 225 Abbaye de Saint-Louis
- 226 Abbaye de Saint-Jean
- 227 Abbaye de Saint-Pierre
- 228 Abbaye de Saint-Nicolas
- 229 Abbaye de Saint-André
- 230 Abbaye de Saint-Martin
- 231 Abbaye de Saint-Georges
- 232 Abbaye de Saint-Etienne
- 233 Abbaye de Saint-Louis
- 234 Abbaye de Saint-Jean
- 235 Abbaye de Saint-Pierre
- 236 Abbaye de Saint-Nicolas
- 237 Abbaye de Saint-André
- 238 Abbaye de Saint-Martin
- 239 Abbaye de Saint-Georges
- 240 Abbaye de Saint-Etienne
- 241 Abbaye de Saint-Louis
- 242 Abbaye de Saint-Jean
- 243 Abbaye de Saint-Pierre
- 244 Abbaye de Saint-Nicolas
- 245 Abbaye de Saint-André
- 246 Abbaye de Saint-Martin
- 247 Abbaye de Saint-Georges
- 248 Abbaye de Saint-Etienne
- 249 Abbaye de Saint-Louis
- 250 Abbaye de Saint-Jean
- 251 Abbaye de Saint-Pierre
- 252 Abbaye de Saint-Nicolas
- 253 Abbaye de Saint-André
- 254 Abbaye de Saint-Martin
- 255 Abbaye de Saint-Georges
- 256 Abbaye de Saint-Etienne
- 257 Abbaye de Saint-Louis
- 258 Abbaye de Saint-Jean
- 259 Abbaye de Saint-Pierre
- 260 Abbaye de Saint-Nicolas

EDIFICES CIVILS

- 301 La Halle
- 302 Le Palais
- 303 Le Tribunal
- 304 Le Collège
- 305 Le Théâtre
- 306 Le Palais de Justice
- 307 Le Palais de Commerce
- 308 Le Palais de l'Université
- 309 Le Palais de la Ville
- 310 Le Palais de la Justice
- 311 Le Palais de Commerce
- 312 Le Palais de l'Université
- 313 Le Palais de la Ville
- 314 Le Palais de la Justice
- 315 Le Palais de Commerce
- 316 Le Palais de l'Université
- 317 Le Palais de la Ville
- 318 Le Palais de la Justice
- 319 Le Palais de Commerce
- 320 Le Palais de l'Université
- 321 Le Palais de la Ville
- 322 Le Palais de la Justice
- 323 Le Palais de Commerce
- 324 Le Palais de l'Université
- 325 Le Palais de la Ville
- 326 Le Palais de la Justice
- 327 Le Palais de Commerce
- 328 Le Palais de l'Université
- 329 Le Palais de la Ville
- 330 Le Palais de la Justice
- 331 Le Palais de Commerce
- 332 Le Palais de l'Université
- 333 Le Palais de la Ville
- 334 Le Palais de la Justice
- 335 Le Palais de Commerce
- 336 Le Palais de l'Université
- 337 Le Palais de la Ville
- 338 Le Palais de la Justice
- 339 Le Palais de Commerce
- 340 Le Palais de l'Université
- 341 Le Palais de la Ville
- 342 Le Palais de la Justice
- 343 Le Palais de Commerce
- 344 Le Palais de l'Université
- 345 Le Palais de la Ville
- 346 Le Palais de la Justice
- 347 Le Palais de Commerce
- 348 Le Palais de l'Université
- 349 Le Palais de la Ville
- 350 Le Palais de la Justice
- 351 Le Palais de Commerce
- 352 Le Palais de l'Université
- 353 Le Palais de la Ville
- 354 Le Palais de la Justice
- 355 Le Palais de Commerce
- 356 Le Palais de l'Université
- 357 Le Palais de la Ville
- 358 Le Palais de la Justice
- 359 Le Palais de Commerce
- 360 Le Palais de l'Université



LE P.A.E

A la découverte de la langue
champenoise

L'origine de ce Projet d'Action Educative est venue conjointement des professeurs et des élèves. L'étude du passé régional en histoire amenait à se poser la question de la langue qui était parlée, appelée patois, à la fois proche et différente du français. De même, les cours de français et spécialement d'orthographe montraient à l'évidence la persistance de traits régionaux non reconnus comme tels et empêchant par là une acquisition correcte de la langue française.

Deux professeurs ont été particulièrement sensibilisés au départ, l'un par ses origines familiales patoisantes, l'autre par ses recherches folkloriques et ethnographiques régionales, en lien avec le professeur de dialectologie champenoise à l'Université de Reims, auteur de l'Atlas linguistique de Champagne et de Brie. Un concours très important nous a de plus été fourni par la SAFAC (Société des Amateurs de Folklore et Art Champenois) et son conseiller en culture régionale. Enfin, l'équipe s'est vite élargie et a compté à la fin trois professeurs de lettres-histoire, deux de mathématiques-sciences, et une documentaliste, permettant ainsi un fructueux travail interdisciplinaire, onze classes furent ainsi au total concernées (neuf de CAP, deux de BEP).

Le premier trimestre fut l'occasion d'une sensibilisation des élèves : histoire de la langue, approches linguistiques, contes et chansons en dialecte champenois. Les élèves, d'abord étonnés, furent dans leur ensemble intéressés, et certains même enthousiastes, parlant de « leurs racines, du patrimoine, de la langue des ancêtres... ». Il n'y eut aucun rejet, bien au contraire, des élèves d'origine étrangère ou d'autres régions de France, ce travail leur permettant également de mettre en valeur leur propre patrimoine, en préparant par exemple des exposés sur le corse ou le créole.

Le but de ce PAE était de permettre aux élèves, et au public après publication, de se réapproprier un patrimoine linguistique régional. L'idée a été de lancer une enquête

portant sur la persistance de cet élément. Pour cela, nous rééditons le plus ancien glossaire champenois, le « Vocabulaire Troyen » de GROSLEY (1761). Les 876 mots de ce glossaire ont été donnés aux élèves sans traduction pour ne pas les influencer, ils devaient alors indiquer ceux qu'ils connaissaient et sous quel sens, et demander la même chose à leurs parents, grand-parents et voisins.

Le résultat fut important puisque 338 fiches de mots furent récoltées, faisant apparaître une persistance encore plus importante que prévue, y compris chez certains jeunes, de traits dialectaux. Le cas extrême fut même parfois la découverte que des termes étaient connus en champenois, mais non en français ! (ainsi cerle pour cerceau, boude pour nombril).

Le dépouillement effectué par les élèves a représenté un travail considérable : pour chacun des 876 mots de l'enquête il a en effet fallu vérifier dans les 325 fiches reçues, la fréquence et le sens exact de chaque mot recueilli. Le résultat est classé en cinq groupes de population (J, jeunes Champenois moins de 20 ans — A, Champenois 20-60 ans — V plus de 60 ans — F, Français originaires d'autres régions — E, personne d'origine ou ascendance étrangère), reflétant bien pour chacun l'état de connaissance de la langue régionale. Les professeurs de mathématiques-sciences se sont chargés de la partie botanique du glossaire, et ont aidé les élèves à transcrire les résultats de l'enquête sous forme de courbes et tableaux. Enfin la documentaliste a aidé au travail sur le dépouillement qui s'est fait au C.D.I., permettant à ceux-ci une meilleure familiarité avec ce lieu.

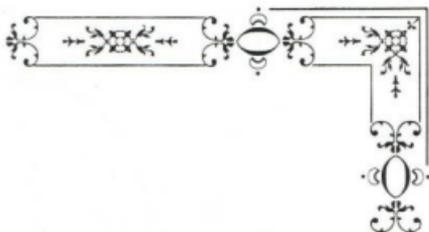
Les élèves se sont également livrés à des travaux de recherche, ont retrouvé des personnes parlant encore couramment le dialecte, un discours de notes d'or de 1979, des études sur la prononciation locale... Certains ont même voulu faire de la production et ont rédigé de courts textes en champenois.

Le bilan s'avère largement positif :

- Il y a bien eu par les élèves redécouverte d'un élément linguistique plus important qu'ils ne le pensaient ;
- Habitude prise d'un travail interdisciplinaire avec la documentation ;
- Intérêt plus vif des élèves pour leur histoire familiale et régionale, y compris pour les non-champenois d'origine ;
- Un travail personnel réel et une initiative dans ce travail qui les a rendus plus actifs et participants ;
- Un effet non négligeable sur leur pratique de la langue française dans la mesure où ils ont pu mieux séparer des niveaux de langue souvent confondus dans leur esprit ;
- Un intérêt réel des élèves pour le PAE et la langue régionale, une vingtaine d'élèves étant volontaires pour des cours facultatifs de langue champenoise, prévus par une circulaire ministérielle du 21 juin 1982.

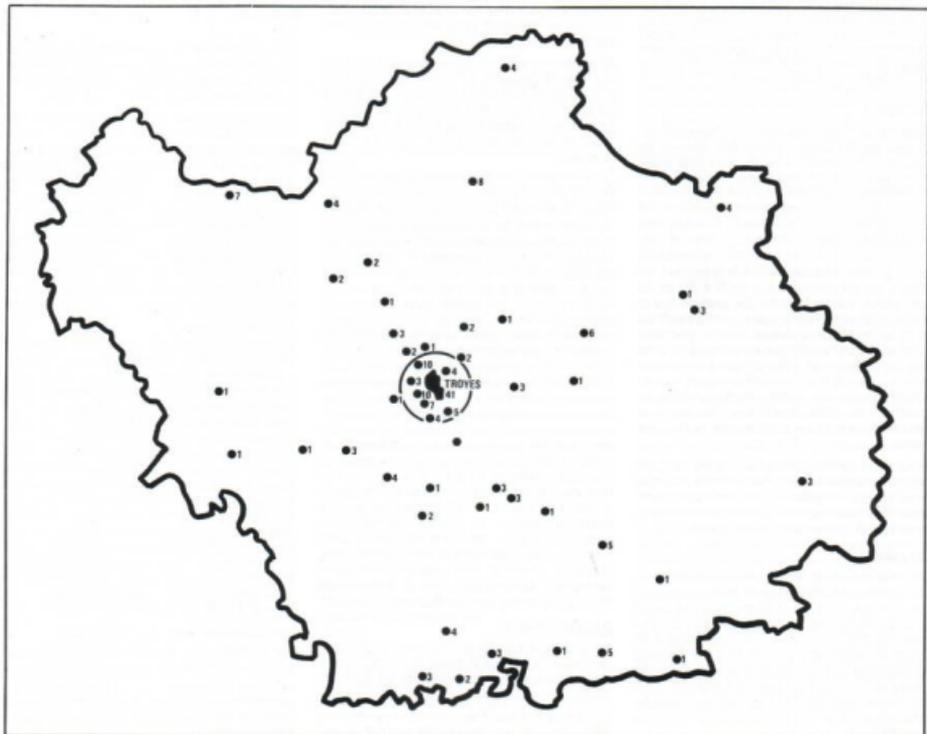
Ce Projet d'Action Educative a été animé par les professeurs Jean-Pierre Petre, Martine Peguy, Thérèse Hirtzig, Dominique Richard (Lettres et Histoire), Mireille Besançon (Mathématique-Sciences), Jocelyne De March (Documentaliste), Danièle Duperrier (Lettres).

Ont également participé à ce projet MM. Débouché (Menuiserie), Ognibne (Charpente), L'Hermite (Maçonnerie), et Provost. Onze classes, représentant plus de 200 élèves ont pris une part active à ce P.A.E. Parmi eux nous mentionnerons plus particulièrement Sandrine Cartigny, Christine St André et Olivier Gautrin (enquête), Florence Rogard (manuscrit de Thieffrain), Laurent Pacot (études statistiques) et Laurence Muys, Nadine Gérard, Angélique Aimé, Frank Robert, Marie-Ange Scherrer, Sandrine Martin du « Club champenois » qui, durant l'année scolaire 1984-85 et à raison d'une heure hebdomadaire, hors de leurs cours normaux, ont voulu s'initier au champenois et ont assumé la tâche essentielle de mise en forme de l'étude. A tous un grand merci.

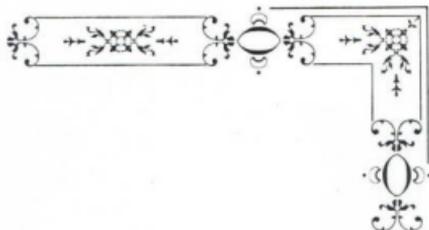




Vue panoramique de la Ville de Troyes au début du XIX^e. Répartition des enquêtes du P.A.E.



L'CHAMPAIGNAT? LAVOU?



Statistique des personnes interrogées

325 personnes, réparties en 5 groupes, ont été testées. Les trois premiers groupes concernent les personnes originaires de la région classées en : jeunes de moins de 20 ans, adultes de moins de 60 ans et de plus de 60 ans. Les deux autres groupes comprenant d'une part les personnes de tous âges nées en France (DOM-TOM compris) et d'autre part les étrangers vivants dans la région avec leurs enfants de la première génération. Par suite de l'attraction du L.E.P., la zone d'enquête dépasse le cadre de la ville de Troyes. En fait 93 informateurs seulement résident dans l'agglomération troyenne. Mais, nous favons précédemment noté, le « Vocabulaire Troyen » de Grosley s'intègre dans le dialecte champenois. D'autre part les 876 mots qu'il a transcrits ne représentent que le quart du glossaire aujourd'hui répertorié. Il nous apparaît donc que l'étendue de la zone d'enquête ne peut en aucun cas être en contradiction avec le but recherché : savoir si certains mots d'un langage vernaculaire du XVIII^e siècle sont encore connus aujourd'hui avec la même acception.

Groupe 1

Concernant des jeunes Champenois de moins de 20 ans — donc des élèves de Lycée — il s'avère être le plus important avec ses 102 informateurs. A priori c'est également le groupe qui doit logiquement n'avoir qu'une connaissance très restreinte du dialecte. Pourtant, celle-ci nous apparaît plus considérable que prévu. Si 4 jeunes ne reconnaissent aucun mot, 51 connaissent de 1 à 15 mots avec l'acception donnée au XVIII^e, 25 en connaissent de 6 à 10 et 16 en retrouvent de 11 à 15. Ce groupe réunit aussi quelques jeunes aux connaissances plus approfondies. Deux élèves connaissent de 16 à 20 mots, un en connaît de 26 à 30, un autre de 36 à 40, un autre encore de 41 à 45. Enfin le « recordman jeune Champenois » (1), Didier Hertzog, 17 ans, habitant la Chapelle-St-Luc et dont la famille maternelle est originaire de Crésantigne, a reconnu 52 mots.

Pour tous, cette transmission s'est faite de façon naturelle au sein de la famille ou dans l'entourage immédiat. Pour tous également, ces mots apparaissent comme participants totalement de la langue française.

Groupe 2

96 informateurs, âgés de 21 à 60 ans, originaires de Champagne, appartiennent à ce groupe. Pour 3 d'entre eux les mots n'évoquent aucun souvenir. 26 en connaissent de 1 à 5, 21 en ont retrouvé de 6 à 10 et 36 en reconnaissent de 11 à 30. De plus 6 informateurs ont répertorié de 31 à 80 mots et le « champion de la catégorie », M. St André, âgé de 42 ans, habitant Villy-le-Maréchal, a retrouvé 163 mots pour lui familiers.

Cette progression de la connaissance du dialecte est évidemment logique. La moyenne d'âge du groupe étant de 43 ans, les informateurs ont, pour la plupart, connu la période située avant l'évolution industrielle des années 50. Leurs rapports et leurs contacts avec le noyau familial étaient plus étroits et permettaient donc une meilleure transmission du langage vernaculaire.

Groupe 3

Formé des Champenois âgés de plus de 60 ans, ce groupe ne comprend que 59 personnes dont la moyenne d'âge est de 73 ans. Ce nombre restreint se conçoit quand on sait que les jeunes ont d'abord enquêté à partir de la famille puis des proches voisins. Compte tenu des résultats, il est certain que, si le nombre de participants avait été celui, simplement du groupe 1, on eut pu donner l'illusion que le dialecte était encore un élément prépondérant de notre patrimoine régional.

Si 4 personnes ne connaissent rien de ce qui leur fut proposé, 27 autres ont relevé de 1 à 15 mots et 28 ont retenu de 16 à plus de 80 mots. Le record absolu est ici de 348 mots parfaitement connus par un informateur, avec les acceptions données par Grosley!

Si l'on prend pour hypothèse qu'en dessous de 20 mots, la connaissance est nulle, on peut dire que parmi ceux susceptibles d'appréhender le dialecte on trouve 36% d'informateurs de plus de 60 ans, 22% de plus de 21 ans et seulement 4% de jeunes de moins de 21 ans. Encore que cela ne sous-entend pas que ces personnes puissent « parler », ne serait-ce qu'en « patoisant », car il faut plus de 300 mots pour entretenir des conversations. Ce qui est révélateur, dans cette hypothèse, est que le pourcentage diminue de façon spectaculaire entre le groupe 2 et le groupe 1. Cela revient à dire que si la transmission s'était établie entre grands-parents et parents, avec cependant une chute de 14% en 30 ans, elle est devenue pratiquement inexistante entre parents et enfants puisque la nouvelle chute de 18% en 25 ans amène à réduire de 32% les connaissances de la génération née en 1910. Si l'on songe que cette génération de grands-parents avait déjà perdu plus de 60% de son parler champenois, cela nous amène à dire que, dans le meilleur des cas, on ne peut retrouver, aujourd'hui, que 8 à 10% de traces de notre ancien dialecte.

Groupe 4 et 5

Le groupe 4 ne comprend que des personnes nées en France mais, non originaires de la Champagne. Il représente 42 informateurs de tous âges.

Le groupe 5 a été constitué avec des informateurs de nationalité ou d'origine

étrangère, soit 26 personnes de tous âges avec cependant une majorité de jeunes de 15 à 17 ans.

On peut évidemment s'interroger sur la présence de ces deux groupes dans une enquête spécifique au dialecte champenois. Deux raisons ont motivé notre choix. La première est qu'il aurait été pour le moins désagréable d'établir une ségrégation entre élèves champenois et « étrangers » dans une même classe, d'autant que tous étaient également intéressés par ce P.A.E. La seconde est qu'il nous est apparu utile d'essayer de mesurer la « pénétration » d'un langage vernaculaire dans une population allogène qui séjourne depuis un temps plus ou moins proche dans notre région.

Dans le groupe 4, il est apparu que seules 3 personnes ne comprenaient aucun des mots testés. Par contre 32 en connaissaient de 1 à 15 et 7 en savaient de 16 à 40.

Dans le groupe 5, seulement 6 personnes ne donnaient aucun sens aux mots de Grosley. Par contre 20 autres purent fournir la définition exacte de 1 à 15 mots.

Pour les Français non champenois, il est normal qu'une majorité d'entre eux saisissent des mots locaux car ils peuvent être proches ou même identiques à ceux utilisés dans leurs régions d'origine. Ce cas est typique pour les Lorrains, Vosgiens et Bourguignons. D'autres ont appris des mots, des expressions, des locutions, « sur le tas ». Ainsi l'informateur qui « culmine » avec une connaissance de 40 mots, est arrivé très jeune en Champagne. Il a pu ainsi acquérir des mots de dialecte sans intention volontaire et les a intégrés à son vocabulaire.

Pour les étrangers, venus dans notre région sans connaissance linguistique du français, il apparaît à l'évidence qu'ils ont adopté indifféremment tous les mots pouvant leur permettre de se faire comprendre. Ils n'ont donc établi aucun distinguo entre français, dialecte et, parfois, argot. Pour les jeunes, le problème semble plus complexe. Désireux de s'intégrer, ils se sont efforcés de saisir les flexions, les prononciations, les termes propres à la région où les circonstances les avaient conduits. Certains restent bilingues par besoin familial et ceci ne peut qu'accroître leur sensibilité. Ainsi, l'un d'entre eux fut le seul, dans une classe, à définir le mot **babocher** (écrire mal) car il lui avait été dit une fois par un « vieux », en pleine Z.U.P. de la Chapelle-St-Luc :

— *Técris pas bien. Tu baboches!*

Au cours de ce P.A.E., avec leurs camarades « de France », ils furent aussi actifs que les Champenois et parfois, plus! Tant il est vrai que découvrir les différences c'est, bien sûr, nier l'uniformité mais aussi, rejeter l'intoileance.

Pour conclure ce sujet, nous livrons cette réflexion, entendue sur « France-Culture » le 18 octobre 1984, lors de l'émission du Comité de liaison pour l'alphabétisation « Les Etrangers et le dialecte » : « C'est les jeunes arabes qui sont nés ici et qui ont grandi ici qui véhiculent le plus le provençal et le marseillais. C'est eux qui le maintiennent et le préservent le plus. C'est fantasmatique, quand tu les entends parler, sans les regarder, c'est un Provençal, un Marseillais... ».

Impact des mots

Les 876 mots du « Vocabulaire Troyen » de Grosley ont été testés auprès des informateurs mais le travail de dépouillement n'étant pas achevé, les statistiques présentées ne portent que sur 568 mots, soit les 65 % du glossaire.

Il a été établi au départ de l'enquête qu'un mot ne serait considéré comme « connu » qu'à la condition que l'informateur en fournisse une définition similaire à celle de Grosley au XVIII^e. Il y aurait évidemment lieu, en un deuxième temps, de savoir quels sont les mots qui, en deux siècles, ont évolué, se sont transformés ou ont changé d'acception. Il serait également intéressant de savoir si les mots inconnus en 1984 ont été remplacés par leurs équivalents français ou sont disparus car les usages qu'ils désignaient ont cessé d'être.

Pour ces 568 mots les réponses se répartissent ainsi :

192 mots sont totalement inconnus et n'ont donc donné lieu à aucune réponse.

314 mots presque connus et n'ont donné que 5 réponses.

40 mots sont peu connus et nous avons reçu une dizaine de réponses.

17 mots sont connus d'environ 25 informateurs.

5 mots sont très connus et ont permis de recevoir 138 réponses.

Les mots totalement inconnus de nos informateurs représentent les 37 %, soit plus du 1/3 du vocabulaire proposé. Nous oublions pas cependant que cette enquête n'a été conduite que sur une population principalement urbaine (hormis quelques villageois, la majorité de nos informateurs vivent dans des villes ou des bourgs). D'autre part il paraît normal que l'on ne sache plus ce qu'est un **baill futiau** (baill de 99 ans) ou un **mollo** (pain blanc d'une livre) et, bien d'autres mots qui ne correspondent plus à un usage. Il faut également tenir compte du pourcentage d'erreur imputable à un travail en milieu scolaire. Ainsi le **pesseu** (échalas) d'abord classé totalement inconnu, s'est révélé, après contrôle, avoir reçu 3 réponses affirmatives. Ce terme conforte par ailleurs notre opinion selon laquelle le dialecte est appréhendé de façon très différente en milieu urbain et en milieu rural. Ainsi, nous savons de façon certaine que le terme de **pisseau** est très connu dans tout le milieu agricole et viticole.

Les mots presque inconnus forment la majorité, 55 %. Ce sont pour la plupart des mots ayant un équivalent direct en français, tels que **allours** (arcades), **amerouche** (amer), **beucelot** (jumeau) ou n'ayant plus de support précis comme **toquat** (coliffe en deux éléments).

Les mots peu connus, 7 %, peuvent être classés en deux catégories. Ceux qui sont familiers et qui, à ce titre, passent dans



Une vigneronne de Crouceis au début du XIX^e (extrait de Vue panoramique de Troyes).

l'esprit de beaucoup plus des termes « semi-argotiques », ainsi **basser** (remuer) **brandilloire** (balançoire) ou des mots dont l'équivalent français n'apparaît pas à l'évidence, tels que **chazière** (garde-fromage en osier), **écalas** (noix dépouillée de son brou).

Les 17 mots connus, qui ne représentent que les 3 % du Vocabulaire se classent ainsi :

- Truuu** (petit étang)
- Aboucheton** (placé tête en bas)
- Accin** (jardin attenant à une maison) 11 réponses
- Vinée** (appenti où on met le vin)
- Amputer** (sentir très mauvais) 12 réponses
- Culotter** (aller tout lentement) — A noter que ce mot serait davantage à classer dans les mots « populaires ».
- Chafrogneux** (qui choisit ses mets) 13 réponses
- Tôgner** (se battre) — même remarque que pour culotter 14 réponses
- Cercle** (pour berceau) 15 réponses
- Chazeron** (moule à fromage) 16 réponses
- Beigne** (coup) — même remarque que précédemment
- Boude** (nombri) 17 réponses
- Charculot** (dernier né) 18 réponses
- Cocu** (primevère officielle)
- Angouler** (avalier gouliement) 21 réponses
- Marcou** (chat mâle)
- Bailler aux cornelles** (Béer) 25 réponses

Ayant repris sans exclusion tous les mots et les locutions cités par Grosley, il est évident que certains termes sont à la limite du langage argotique ou même très populaires dans l'ensemble de la France (bailler aux cornelles par exemple).

Nos informateurs étaient de toute façon convaincus que ces mots appartenaient à la langue française et n'avaient certes jamais songé à le vérifier.

La dernière catégorie, 5 mots très connus, soit 1 %, ne représente pas de façon directe une connaissance du dialecte. Ce sont en effet des termes que Grosley avait, en son temps, notés comme spécifiques au parler troyen mais qui, depuis, font partie du langage français courant. C'est le cas de **geindre** (138 réponses), **à tout bout de champs** (30 réponses), **dadet** (45 réponses), **bide** et **bidon** (64 réponses).

Il apparaît que cette statistique sur l'impact des mots — qu'il y avait pourtant lieu de faire — n'est ni convaincante, ni probante. Il fallait cependant différencier les mots connus par un grand nombre d'informateurs et les informateurs connaissant un grand nombre de mots. Ces derniers peuvent être considérés comme les « supports » ou les « mainteneurs » du dialecte alors que les premiers font qu'un mot dialectal pénètre d'abord le langage populaire pour être ensuite admis dans le français courant.

Parler troyen et langue d'oïl

Grosley s'était plu à rapprocher son « Vocabulaire troyen » de celui des langues anciennes, celte, latin, grec, ou modernes, anglais, italien, espagnol. Par l'intermédiaire du « Glossaire de la Monnoye » il avait également établi des rapports avec le dialecte bourguignon et il cite plusieurs mots identiques dans les deux parlers (mention « *bourg* » dans le texte).

Jean-Claude Biblot nous rappelle que picard, normand, lorrain, etc., et évidemment champenois, ne sont que des variantes régionales de la langue d'oïl du Nord de la France. Il aurait donc été tout à fait anormal que Grosley ne puisse trouver des similitudes entre son travail et celui de la Monnoye.

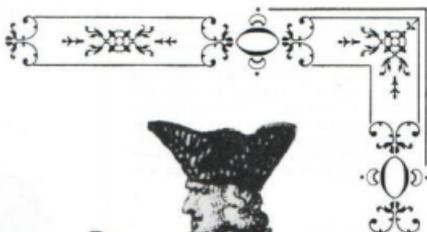
Nous avons voulu reprendre ces comparaisons et nous avons pu profiter des recherches de deux collègues. Celles-ci ont conduit leurs enquêtes, respectivement, en Bourgogne et en Lorraine.

En Bourgogne, Mme Peguy, aidée de Mme Geneviève Legros d'Echevronne (entre Nuits et Beaune) ont pu retrouver 11 mots de Grosley avec des sens voisins ou même identiques. Bien que ceci dépasse le cadre de la présente étude, elles ont également noté 55 autres mots, non signalés par Grosley et la Monnoye mais qui, tout, appartiennent aux deux dialectes ; notamment **artot** (gras ortiel), **boquer** (heurter), **bouchon** (buisson), **arriée** (interjection au sens mal défini)...

En Lorraine, et plus précisément dans les Vosges, Mme Hutzig a conduit son enquête dans le secteur de Remiremont. Elle a pu dresser une liste de 41 mots. Certains sont communs aux trois dialectes, bourguignon, lorrain, champenois, par exemple **bouchon** (buisson), d'autres semblent n'avoir de résonance qu'entre Lorraine et Champagne, tel que **bassoter** (travailler sans entrain).

Il est certain que de nombreux autres mots doivent être communs, au moins, aux trois parlers mais notre but n'était pas d'établir ce type de comparaison. Il s'agissait, plus simplement de confirmer les termes du « Vocabulaire Troyen » pour lesquels Grosley avait porté la mention « *bourg* ».

Dominique RICHARD.



Paysanne et bourgeois troyens au début du XIX^e (extrait de Vue panoramique de Troyes).

Le parler troyen, le champenois et tous les dialectes peuvent se transcrire au même titre que le français ou l'anglais. Cela semble tout à fait logique puisque l'écriture est, par définition, la représentation de la pensée par des caractères de convention. Seulement, dès l'instant où l'on veut écrire en champenois, « y a comm un défaut! », ce défaut se nomme « orthographe »! Comment écrire correctement les mots?

Déjà en français chacun a pu, dès fécole primaire, apprécier dans la joie (?) la différence entre un cuisseau de veau et un cuissoit de chevreuil, entre un farceur et un pharmacien, un chinois et un chiropracteur... Quant aux caractères de convention, parlons-en! Un wagon se dit [wagon] en français et [ouagone] en anglais. Les joueurs de paume (ceux qui ont fait le fameux serment) disaient « **Tenez!** » pour passer la balle au partenaire. Les Anglais — dans leur logique — ont compris [tiniz], c'est pour ça que depuis on joue au **tennis!**

Jusqu'au XVIII^e l'orthographe n'était pas rigide. Chacun écrivait selon ce qui lui semblait être le plus judicieux. L'écriture du français n'a, en fait, été établie de façon régulière qu'à la fin du XIX^e siècle, grâce aux recherches étymologiques. En règle générale, un mot ne peut donc bien s'écrire qu'en respectant au plus près la graphie du mot ancien dont il est issu. Sauf exceptions bien sûr, et il y en a...

Pour écrire correctement le dialecte champenois il faut donc d'abord déterminer l'origine, l'étymologie, des mots. On peut dire qu'à ce jour, rien n'a été fait en ce sens. Par conséquence, avant de pouvoir orthographier ce langage il y a, comme on dit, « du pain sur la planche ».

De plus il y a la prononciation, l'accent, qui, autant que faire se peut, doivent être rendus. Et cet accent permet de reconnaître un vieux Troyen « à dix lieues à la ronde » car il est encore plus prononcé que celui des Aubois en général. Les Marnais se font d'ailleurs un malin plaisir de préciser « **Lé Haubois y z'ont du poâi dans lê horeilles!** ». On traîne... Qu'ils disent! Non mais lo! A côté des Lorrains ou des Suisses, nous, on srait plutôt l'Œ.G.V.L. sans blague...

Enfin il faut tenir compte de la grammaire et de la syntaxe. C'est-à-dire de la façon d'organiser les mots dans le cours d'une phrase, avec ordre. C'est précisément cet ordre qui pose problème car ladite syntaxe correspond à une manière de penser. Les Français admirent un ciel bleu alors que les anglais préfère un *blue skye*, un bleu ciel! Un Champenois, lui aussi, pense différemment en dialecte ou en français. Inconsciemment cette pensée rejaillit sur le langage courant. En ce sens Henri Bourcelot a raison de dire que la disparition du dialecte a donné naissance à un français

abâtardi. Voici, à titre d'exemples, quelques phrases types que les Troyens utilisent avec, bien sûr, la conviction de parler un français très correct.

- « **J'exige que tu viennes près de moi!** »
- **Viens voire!**
- « **Désires-tu quelque chose?** »
- **T'en veux-t-y?**
- « **Je n'aime pas cela!** »
- **J'aime pas!**
- « **Oh! fais attention!** »
- **Oulah! Gare!**

Nous pourrions multiplier les exemples mais ceux-ci suffisent à montrer que le Troyen et le Champenois recherchent toujours la formulation la plus condensée. Pour cela ils éliminent du français tout ce qui ne leur semble pas nécessaire. Ainsi **ne pas** leur semble une redondance; **Je n'aime pas** devient **j'aime pas** ici et **J'n'aime pas** ailleurs.

Il faut se rendre à l'évidence, écrire le dialecte n'est pas chose aisée.

Lorsque deux dialectalisants entretiennent une conversation — en postulant qu'ils aient une parfaite connaissance de leur langue — ils ne commettent aucune erreur. Si, d'aventure, vous leur demandez de transcrire cette conversation, vous ne retrouverez dans le texte qu'un charabia patoisant innommable! Pourquoi? Pour deux raisons extrêmement simples. La première: ils vont éprouver le besoin d'être

compris et, pour ce faire, glisseront des mots français qu'ils ont plus ou moins écorchés. La seconde: dès l'instant où il faut écrire et partant de ce que le dialecte est resté essentiellement oral, vos informateurs se trouvent obligés de penser en français et de rétablir le dialecte au second degré. Ainsi, dans les deux cas vous n'obtiendrez que des textes plus ou moins patoisés (ou francisés selon l'angle que l'on choisit). La solution, heureusement aujourd'hui possible, est d'effectuer un enregistrement « sur le vif » et de transcrire ensuite *in extenso*.

Malgré ces remarques, nous avons pris pour exemples des dialectalisants « bon teint » mais on peut juger de ce que cela peut donner lorsque, comme cela fut fréquent de la fin du XIX^e à la première moitié du XX^e, ce sont des clercs « lettrés » qui se targuent de vouloir écrire en champenois!

Dans le cadre du P.A.E., les élèves du L.E.T. des Lombards ont recueilli de ces textes patoisants. Nous en avons choisi quelques uns. Chacun d'eux est accompagné d'une traduction et assorti de commentaires. Il est important de préciser que nous avons repris les mots afin de les transcrire au plus près de leur sens réel. Une informatrice se plaint d'ailleurs dans une lettre des difficultés que lui a posé cette sacrée orthographe du dialecte. Nous n'avons pas jugé utile de préciser la prononciation, pensant que les signes phonétiques alourdiraient et seraient hors de propos.



La rue du Bois. Photo Clausel (Musée de Troyes).



Rue des Lorgnes. Statistique monumentale. Ch. Fichot (Coll. M. Vuillemin).



La Champenoise. Année des Dames Nationales, Février, par Restif de la Bretonne. Grav. Binet.

LES ARGONNAIS... VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Texte extrait du Bulletin d'information d'avril 1984 du Comité d'entreprise de la Sté Mayeux, Entreprise de Travaux Publics de Sté Menehould - Argonne (Marne).

L'père disot : « j'm'a va souffler la chandelle et j'verrons m'cueucher... ». L'hiver, on passot à l'atale, pancher in po d'iau dri les vaches. In po pus, in po moins ! L'été, ç'n'atot me la même chouse : On mouillot in po d'paoussire dvant l'hus...

Les filles atint tjours prêtes à sourtir ! Elles s'en allint bein long, à huc ou à dia. On avot bée rbeyer, on n'les voyot pus. Mâ on les oyot qui riint ave les torets d'gaçons. Elles caclint avo z'eux, les gâces. L'père s'fâchot et la mère les défendot. L'grand-père tusstot et les sacrin mâtins d'gosses courrint com des faous.

Les voisins atint tou là. Les hommes n'disint me maou yak : « Oyez-vée les cloches de N'Attancoû, j'arons d'la pleuge ! ».

Les femmes avint la lingue bien pendues, z'olles.

La vis s'accouvo me, léie. Elle aggluso ses grou bas et ses grands cottes, et quand elle rmonto les pis su s'couvot, ça n'sento me bon ! Ça n'y'empêcho me de cacler avo les aut' !

L'père créyot tjous qu'il arrivot à faire rentrer tout l'monde... Mais ç'n'atot me vrai... Les peutes gâces restint avo les mâtins d'gaçons...

LE TERLEPHONE, QU'EST-ÇU'QU'EST QU'ÇA ?

Texte extrait du même document argonnais.

Au lavoir, entre bonnes femmes à Passavant :

- Qu'ô qui disont qu'on va avoté un terléphone. Qu'ô qu'est de ç't'affaire là ? Ce srait don pou arousee les vingn' ! ?
- Vus n'y'étaie pus, cousine.
- Eh bein ! où c'que ça s'met ? pouquoé qu'est faire ?
- Ça sri à la poste, noume ? Ce n's'rimt' pourtant à ciz vous ?
- Couma don qu'ça y est, ç't'affair' là ?
- Eh bein ! c'est coum si on coumait ; on caouse das iun et on répond das l'aut'. Compurnez-y ?
- Ah bien ! il a fauri un grou cournet pou qu'on oyl d'Passavant à Paris !
- Eh ! n'm'a parlez'm ; i sont maou malins à ç't'hâoure !

Nous n'avons pas jugé nécessaire d'apporter une traduction au second texte. Il est composé de mots français. Seules la syntaxe et la prononciation, proches du parler argonnais, en font un texte genre « patoisant ». Par contre le texte précédent, qui a été livré à ses lecteurs sans traduction, recèle, mêlées au français, bon nombre d'expressions dialectales utilisées à bon escient. On peut en déduire que l'auteur du texte connaît encore assez bien son dialecte et que ses lecteurs le saisissent également. Si non à qui servirait d'écrire pour ne pas être compris ? Il connaît aussi les habitudes anciennes entre autre celle, pour l'homme, d'aller uriner le soir à l'étable... Je me souviens d'avoir, moi-même, entendu autrefois cette conversation entre deux époux :

- Lavou qu'va ?
- J'va picher au cul d'la dagorne !...

LES HISTOIRES DE TANTE ZINE LE PTTIT GARÇON EN VACANCES

J'vais vous raconter une piote histoire égrillarde un po d'chez nous. Une fois y avou un pttit gars en vacances à l'campagne chez l'grand-mère et l'mâtin l'éteut toujou fourré dans ses jambes. Un jour po un bée soleil, l'grand-mère éteut là, plantée dans l'mitan d'la cour, les jambes un po écartées, quand l'sacré gamin arrive. I la rigad, i z'yeute un po, il écof' et pis il entend tic ! tic ! I s'gratte un po la tête et dit : « J'seu me fo, pourtant i n'p'eume ? quoi ça b'n'ête. Mais c'éteut dur à diviner car à c't'époque les femmes avou des cotillons et des grandes cottes jusque su les soles. I arrête un po. I rigad à droite, i rigad à gauche, rein ! Et tout à coup l'grand-mère bouge. Et quoi qui voit ? D'iau à terre ! Elle avou laché les laux au place. I n'fait qu'un saut, s'grouille à la maison voir sa mère et dit « Man, pourquoi l'grand-mère met des grandes cottes ? ». La man, joignant le geste à la parole, li su son derrier et dit « C'ost pou cacher ça ! ». La v'la t'y pas qui s'met à rire aux éclats « Ah ! Ah ! Nenni man ! Elle seume rroussée la mémée pou ouvri son robinet ! » — « I ai me besoin, mon bon, répond la man, mémée met des culottes sans fond... C'est une histoire vraie, le gamin avou cinq ans.

Mme Gérard, âgée de 50 ans, est originaire de Cheminon (Marne). Elle n'avait jamais parlé patois dans sa famille et c'est son fiancé, dialecticien, qui lui a appris son vocabulaire. Ordinairement elle conte ses histoires oralement. Pour répondre à la demande elle en a transcrit deux, dont celle-ci. Ce texte confirme ce que nous avons dit précédemment. Pour réaliser un écrit dialectal il faut, nécessairement penser en dialecte, ce que, de toute évidence, cette personne ne peut faire. Le résultat est une histoire « semi-patoisante » constituée à partir du vocabulaire français abâtardi.

Le père disait : « je vais souffler la chandelle et puis nous irons nous coucher... ». L'hiver, on passait à l'étable pour « épancher » un peu d'eau derrière les vaches. Un peu plus, un peu moins ! L'été, c'était différent : On « mouillait » un peu de poussière devant l'entrée de la maison...

Les filles étaient toujours prêtes à sortir ! Elles partaient à droite, à gauche, souvent longtemps. On avait beau les guetter, on ne les voyait plus. Mais on les entendait rire avec les « petits laoureux » de garçons. Elles bavardaient avec eux, les gâces. Le père se fâchait et la mère les défendait. Le grand-père toussait et les sacrés taquins de gosses couraient comme des fous. Les voisins attendaient tous là. Les hommes parlaient peu : « Ecoutez attentivement les cloches d'Attancoû, nous aurons de la pluie ! ».

Les femmes, elles, avaient la langue bien pendue. Je la vis s'accouper. Elle arrangea ses gros bas et sa jupe et quand elle remit les pieds sur sa chaudière, cela ne sentait vraiment pas bon ! Ceci ne l'empêcha pas de discuter avec les autres !

Le père croyait toujours qu'il parviendrait à faire rentrer toute sa famille. Mais ce n'était jamais vrai. Les sales petites gâces restaient avec les garçons délégués.

Bée : bel, utilisé préférentiellement à beau. Cette forme était déjà connue au XI^e siècle, du latin bellum, joli.

Po : peu, le terme du XI^e siècle, poi, pou, peu, vient du latin paucum, pauci. La forme la plus courante en dialecte est pocho.

LETTRE DE LA PLACARDELLE

Cher cousin,

En patois, mais, l'ortographe ?

J'a été rçu vout' lettre. V'êtes bié genti d'm'aoi invité. Juillet au début ça m'arait convenu si ça n'avat été si mal. Après sa mort du 10 juillet j'seu allé avec ma sœur à Moiremont. J'a eue une grosse peine car on s'aima bié et pis j'm'occupo bié de l'elle. Ça m'fait un tro.

Pou m'distraire, malgré mes 79 ans, on m'ai dmandé si je n'voulou me voir pou qu'les balosses ne soyent ni perdues. J'ai dit oui, les balosses ployent d'vous la charge. Je n'fra me des confitures mais des bocalis et pis en septembre j'm'avera acô aussi ma sœur pou m'poser. J'arou été bié contente de faire connaissance avec voute ptiote famille. On arai p'tête bié acô l'occasion d'se voir. Le patois ça n'ai me facile pou l'écrire. I n'aveuill point d'messe à St Roch ç'anneuil. M. le Curé i va à Lourdes. I n'l'ai me annoncé d' dimanche à la messe. Tachez de v'débrouillé avec mon charabia de la Placardelle (Vive la Placardelle ! com disa mes nièces. C'était l'paradis pou s'eux. Y z'ézint 3 filles pou gardé 4 vaches et pis elles les avoent perdues, c'était pendant les vacances). J'm'arrête pas'que j'seus ôdeille.

Bié des choses aussi vous et acô ma reconnaissance.

Balosse : grune noire, variété de quetche. L'arbre est un balossier ou balosse.

acô : encore, déformation du latin *hac hora*, à cette heure.

me : négation. Le E final est généralement étidé (fra m'). Littéralement **me** = mais du latin *magis*, davantage. On devrât donc traduire **je n'fra m' par je ne feral plus**. En fait cette locution **ne-me** a pris un sens de négation semblable à *ne-pas*.

Ôdeille : harassée. Au masculin on dit *odé*. De même que son homologue français, il est issu de *haro*, *harou*, cri d'origine franque *hara* pour exciter les chiens (anglais *here, ic!*) : *haro* = [haroder] = ôder.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Mme Marcelle Daignères, originaire de la Placardelle en Argonne. Nous avons pu parler avec elle en dialecte. Elle s'en souvient fort bien et le prononce avec l'accent typique de l'Argonne. Dominique Richard lui a demandé de lui adresser un courrier en dialecte... Le résultat, vous

venez de le lire. Cette personne n'a pas pu l'écrire. Elle a donc utilisé du français modifié par l'accent qu'elle connaît. Tout juste a-t-elle introduit **balosse** qui, pour elle, n'a pas d'équivalent français connu, **ôdeille**, **me**, **acô**, et les conjugaisons des verbes...

DISCOURS DE NOCES D'OR

Bein l'bonjour tout l'monde

On m'a dit aujourd'hui qu'c'était l'mariage de l'Adèle et du René. J'm'ai dit : « faut tout d'même bein qu'jaillie sûr, leur dire quéqu'mots à ces ptiots là.

Dame, c'est qu'j'les ai mariés, il y a cinquante ans aujourd'hui ! C'est pas d'hier, j'me rappelle bein !

L'Adèle, j'la rvois encore. C'était eun' bell' fille, toute blonde. All était toute gaité, même qu'all rigolait tout l'temps !

L'René, lui, c'était un beau gars ! un grand, bein spacieux, même qu'il avait été en Afrique pou son temps d'soldat ! Au Maroc qu'il disait ! i a dû en faire du ravage dans les cœurs avec son bel uniforme et sa chéchia ! La preuve c'est qu' l'Adèle, all a pas pu résister !... i avait dû aller sous sa fenêtré y chanter sous l'soleil marocain.

C'était un enjoué l'René ! Alors, un beau jour, i s'ast rbianchi, i a mis eun'chmisse fine et i a été d'mander sa main. Avec les parents d'la fille il ont trinqué, il ont choqué, il ont mangé des marrons qui pouffaient dans la cheminée et is ont fixé l'jour d'la noce. C'était en 29.

Ah ! pou eun'bell'noce, ça a été eun'bell'noce.

Les invités is étaient vnus la veille pou manger les abats ! et l'endemain, c'est moi qui les ai mariés !

A l'église is avaient bein fait les choses, is avaient donné l'chanteau et, en sortant, is s'ont fait tirer en portrait ! Et l'repas ! pour ça on a été bein avoénés, il y avait d'la brioche ! ça enoue la brioche ! i y en a fallu des avalons pou la faire couler ! Le Louis tnez, qu'avait toujou un boyau d'vide, i allait raguermer dans tous les plats et i vidait tous les fonds d'ilit', même qu'i avait mis ses chausseurs-à-basculé et qu'i s'en allait blique-bloque...

Après on a dansé, on a cherché les mariés, pis, on les trouvé et on a vu l'René, i s'est rlevé en panets et i a bu l'champagne dans un pot d'chambre tout neuf !...

Et pis, l'endemain on a recommencé à manger les restes !...

Mais la Clotilde all a dit « Ça suffit com ça ! is mang'raient bein toute la maison !... Allez mon garçon ! Au travail !... » All badinait pas la Clotilde.

Et bein d'pus ç'temps là, is s'ont guère arrêtés d'travailler. Un beau jour l'Adèle all a dit au René avant la rievée « J'sais pas quel qu'j'ai, j'suis derne. T'à l'heure j'm'ai rgrappié à eun' chainz ! » — « Bein, qui dit l'René, on pourrât p'tête bein avoir un ptiot ! » i a l'habitude des mécaniques ! i a tout d'suite vu ç'qui clochait !

Et bein, c'était ça... L'Adèle all s'est mis à grossir, à grossir, qu'les femmes à la fontaine all disint :

« All va t'y beintôt s'ébouler tout d'même ! ».

Et pis, all s'ast éboulé... Et l'Bernard i est arrivé ! Un beau gamin avec eun' bonn'ballie ! L'Adèle, all a quand même eu du mal avec ç'embarras d'cuisine ! C'était traire, aller aux pommes de terre, faire à manger, et pis, laver les couches ! fallait la voir partir à la fontaine tous les jours, son triolo sous l'bras, son taboulo dans l'aut'main !

Pendant ç'temps là, l'René i faisait des sacrés attelées. C'est qu'i y avait une femme et un ptiot à nourrir !

Et pis, les années ont passé, le ptiot i a grandi, i est même bein spacieux lui aussi. I a fréquenté lui aussi, la Josette, un beau brin d'fille aussi. Alors un beau soir, accotés

Rbianchir : littéralement se rbianchir, mettre des vêtements propres.

Poffler : éclater, onomatopée.

Avoéner : nourrir à profusion. Littéralement donner de l'avoine aux chevaux.

Enouer : s'étrangler en avalant un met. Enouer n'est utilisé en français qu'en terme de blanchisserie pour désigner l'opération qui consiste à éliminer les nœuds et les corps étrangers des étoffes dégraissées.

Avlons : gorgée de liquide que l'on avale.

Raguermer : gratter le fond des ustensiles de cuisine pour en récupérer la nourriture. Littéralement ragnermer, redonner de la graine aux oiseaux d'élevage et au gibier.

Blique-bloque : aller cahin-caha comme un homme ivre. La locution populaire « avoir des chausseurs-à-basculé » a le même sens.

Panets : Longs pans de chemises d'homme anciennes. L'homme couchant avec sa chemise, **se rievier en panets** signifiait qu'il n'avait pas pris le temps de s'habiller.

Derne : dame, édamé, avoir des damitures, avoir des étouffissements, être saoué comme une grive. La derne ou draine est une variété de grive de grande taille (métasthésis derne - derme).

Ragripper : agripper avec sens renforcé.

Chainz : prononciation nasalisée de chaise.

S'ébouler : accoucher, de l'ancien français *esboeler* (latin *botulium*) faire sortir les boyaux. Au XIX^e ce mot avait déjà le sens connu en Champagne puisque l'on peut lire en 1155 : *Enfanz em bers esboeler*, dans *Brut de Wace*.

Triolo : triolet, triola, triole, truolo, garde-genoux de lavandière du latin *truelia*, frus, cuiller à puser (du fait de la forme) dont le français a fait *truelle*.

Taboulo : batte de lavandière. Ce nom a été donné en raison du bruit de tambour, en arabe *tabûl*, qui produit cet instrument.



LES PARTICIPANTS AU P.A.E

Group 1 : Originaires de Champagne Jeunes de moins de 20 ans.

Barbier Patrick - 15 ans - Troyes
Baudin Eric - 14 ans - Buchères
Bellavoine Gérard - 15 ans - Troyes
Bergerot Laurent - 15 ans - St André
Berthez Marc - St André
Bézier Olivier - 15 ans - Assenay
Blin Christophe - 14 ans - St André
Botzard Nathalie - 18 ans - Trannes
Boucherot Laurent - 15 ans - Troyes
Brunner Christophe - 14 ans - Troyes
Capestan Fabrice - 14 ans - Palis
Carré Valérie - 17 ans - Polisot
Carré Valérie - 17 ans - Bar-sur-Seine
Cartigny Sandrine - 15 ans - Chasery
Cautrupt Jean-Christophe - 18 ans - Valentigny
Charton Jean-François - 16 ans - Chauchigny
Charton Jean-Louis - 19 ans - Chauchigny
Charuet Christian - 15 ans - Barberey
Colley Marie-Odile - 16 ans - Buchères
Cory Hervé - 15 ans - Arcis-sur-Aube
Cotteneau Laurent - 15 ans - Troyes
Coré Claude - 14 ans - Vailly
Cornette David
Cotel Marc - Troyes
Coutard Franck - Saint Lys
Cullot Frédéric - 17 ans - Rennemont (52)
Cullot Xavier - 19 ans - Rennemont (52)
Debrouwer Hervé - 16 ans - Piney
Delaval Marie-Françoise - 16 ans - Troyes
Delaine Denis - 14 ans - St Julien
Demers Didier - 14 ans - Les Riceys
Donon Jean-Luc - 14 ans
Durupt David - 16 ans - Troyes
Egée Jean-Marie - 16 ans - Ste Savine
Fèvre Franck - 17 ans - Longeville-sur-Mogne
Foucard Didier - 14 ans
Gallo Michel - 15 ans - Romilly-sur-Seine
Gauthier Christophe - 16 ans - Troyes
Gauthrin Olivier - 15 ans
Gérard Nadine - 17 ans - Rilly-Ste-Syre
Godenaire Jean-Philippe
Goac Sylvie - 18 ans - Troyes
Grosier Frédéric - 16 ans - St Julien
Guenin Patrice - 15 ans - Vauchassis
Hertzog Didier - 16 ans - La Chapelle St Luc
Hogron Eric - 16 ans - Troyes
Houbin Laurence - 15 ans - Troyes
Houdart Bruno - 17 ans - Mousseux
Huguenot Christophe - 16 ans - Troyes
Imbert David - 16 ans - Troyes
Jacquinot Eric - 17 ans - Romilly-sur-Seine
Jourdeuil Martine - 17 ans - Creney
Labit Laurent - 15 ans - Troyes
Lacoste Pierre - 15 ans - St André
Lallemand Dominique - 16 ans - Troyes
Lallemand Serge - 15 ans - Prugny
Leguin Hervé - 18 ans - Troyes
Linard Franck - 15 ans - Troyes
Macé Laurence - 16 ans - Troyes
Mailly Christophe - 17 ans - Piney
Manuel - 16 ans - Villacot
Marchand Benoît - 15 ans - Ste Savine
Millet Jean-Luc - 15 ans - Piney
Mitene Hervé - 15 ans - Ste Savine
Morin David - 14 ans - Troyes
Morin - 17 ans - St Julien
Moulin Ludovic - 15 ans - Rosières
Muy Laurence - 15 ans - Reims (51)
Oliver Reynald - 14 ans - Fouchères
Pailey Olivier - 15 ans
Petit Christie - 15 ans - Arcis-sur-Aube
Ponsard Alain - 15 ans - Troyes
Prélot Frédérique - 15 ans - Rilly-Ste-Syre
Prunier Hervé - Baignol-la-Grange
Quint Thierry - 16 ans - Troyes
Rabert Franck - 16 ans - Bar-sur-Seine
Raphanaud Patrice - 17 ans
Recondon Nicolas - 15 ans
Régis Florence - 16 ans - Troyes
Ruppner Jean-Claude - 14 ans (52)
Scherer Alain - 14 ans - Troyes
Scherer Marie-Ange - 16 ans - Troyes
Seguin Pascal - 15 ans - Troyes
St André Christine - 16 ans - Troyes
Suzanneck Denis - 15 ans - Ste Savine

Thibaut Christophe - 16 ans - Yèvre
Thiebtiemont Christophe - 16 ans - St Parres-les-Vaudes
Thirone Elisabeth - 15 ans - Montceaux
Tolot Frédéric - 16 ans - Troyes
Valentin Eric - 16 ans - St Dizier (52)
Vernaud Jean-Michel - 17 ans - Vernières
Vuille Christine - 19 ans - Baroville
Vuille Philippe - 16 ans - Baroville
Wentzel Corinne - 16 ans - Troyes

Group 2 : Originaires de Champagne Adultes de moins de 60 ans.

Artus Corinne - 22 ans - Troyes
André Gérard - 43 ans
Aveline Eric - Romilly-sur-Seine
Benard (Mme) - 60 ans - St André
Bergerot Guy - 38 ans - St André
Bervin Michel - 60 ans (52)
Besançon - 29 ans - St Lys
Bézier - 36 ans - Assenay
Blin Christophe - 51 ans - St Thibaut
Bonneau Jocelyne - 25 ans - St Léger-sous-Brienne
Boucherot Françoise - 35 ans - Romilly-sur-Seine
Boulard Damien
Brunner (Mme) - 34 ans - Prugny
Brunner (M) - 30 ans - Prugny
Carré Guy - 35 - Polisot
Cartigny Régine - 42 ans - Chasery
Cautrupt Jean-Christophe - 36 ans - Valentigny
Collin - 60 ans - Morvilliers
Charpenier Madeline - 45 ans - Voué
Collet Roger - 46 ans - Lavau
Colombier Martine - 35 ans - Valentigny
Cotteneau Michel - 60 ans - Troyes
Colley (M) - 43 ans - Buchères
Colley (Mme) - 42 ans - Buchères
Coutant (Mme) - 38 ans
Cullot Monique - 49 ans - Troyes
Lury (Mme) - 43 ans - Soulaizelles
Deleval Jean-Claude - 45 ans - Troyes
Demers Nelly - 45 ans - Baignol-sur-Laigrie
Dufour Gilles - 38 ans - Ste Savine
Durand Gilles - 55 ans
Durupt David - 46 ans - Troyes
Duchesne - 49 ans - Mailières-les-Brienne
Fèvre Michel - 40 ans - Longeville
Foucard Didier - 37 ans (52)
Garcia Juan Carlos - 30 ans
Gatto Ginette - 53 ans - Troyes
Gauthrin Aline - 45 ans
Gérard (Mme) - 38 ans - Rilly-Ste-Syre
Goss Ginette - 40 ans
Gourtaud - 38 ans (52)
Gourc - 40 ans - St-Julien
Guilborat Christophe - 39 ans - Troyes
Houbin Laurence - 40 ans - Troyes
Houdart Laurent - 24 ans - Troyes
Jacquinot Michel - 41 ans - Romilly-sur-Seine
Jannot - 41 ans
Labit Josette - 48 ans - Arcis-sur-Aube
Lacoste Pierre - 38 ans - St André
Lacroix (Mme) - 46 ans - Troyes
Lacroix (M) - 52 ans - Troyes
Lallemand Serge - 45 ans - Vauchassis
L'Herber (Mme) - 46 ans
L'Herber (M) - 52 ans
Mailly Raymond - 46 ans - Villers Brûlé
Maurais Jean - 49 ans
Mays (37 ans - Reims (51)
Millet (M) - 40 ans
Minder Gisèle - 55 ans - Troyes
Milienne (M) - 42 ans - Ste Savine
Moulin Ludovic - 45 ans - Troyes
Muy (Mme) - 37 ans - Reims (51)
Pailey Maurice - 40 ans - Ste Maure
Pathecau Gérard - 39 ans - Arcis-sur-Aube
Petit Georges - 30 ans - Gérardot
Philippot (Mme) - 54 ans - Charmont
Plebremont Patrick - 38 ans - Troyes
Ponsard - 43 ans
Prunier Hubert - 50 ans - Baignol-la-Grange
Rogard Florence - 40 ans - Troyes
Roussia Bernadette - 41 ans - Troyes
Ruppner Christophe - 40 ans

St André (M) - 42 ans - Villy-le-Maréchal
St André (Mme) - 36 ans - Charmont
Scherer Alain - 36 ans - Troyes
Tappret - 40 ans - Villemeureil
Thiebtiemont Guy - 60 ans - St Parres-les-Vaudes
Thirone Michèle - 45 ans - Lagasse
Thirone Jean - 55 ans - Montceaux
Vernaud (Mme) - 46 ans - Vernières
Vuille Marcel - 49 ans - Baroville

Group 3 : Originaires de Champagne Adultes de plus de 60 ans.

Abaise (M) - 64 ans - Troyes
Abaise (Mme) - 61 ans - Troyes
Aveline (Mme) - 76 ans - Troyes
Baitter (Mme) - 61 ans - Troyes
Bergerot (M) - 76 ans - Landreville
Bergerot (Mme) - 75 ans - Landreville
Bonville (Mme) - 70 ans - Luyères
Bodouin (M) - 71 ans
Baudoin (Mme) - 66 ans
Bordet Robert - 68 ans - Fontette
Donon Marie - 85 ans - Cussangy
Dufour (M) - 63 ans - Ste Savine
Durupt (M) - 74 ans - Troyes
Fardet (Mme) - 70 ans - Vauchassis
Fleury (Mme) - 75 ans - Charmont-sous-Barbaise
Framey (Mme) - 85 ans - Rilly-St-Syn
Garnerin (Mme) - 80 ans - Brageolles
Gauthrin (M) - 72 ans - Lirey
Gapin (M) - 71 ans
Guenin (M) - 64 ans - Vauchassis
Guilloux (M) - 75 ans - La Loge-aux-Chèvres
Houdart (Mme) - 65 ans - St Julien
Jampel (M) - 70 ans - Arcis-sur-Aube
Jacques (Mme) - 64 ans - Arcis-sur-Aube
Kerck (Mme) - 82 ans - Villereimont
Klein (Mme) - 60 ans - Pont-St-Marie
Klein (M) - 63 ans - Pont-St-Marie
Maury (M) - 83 ans - Parp-le-Chavannes
Mérard (Mme) - 73 ans - Chasery
Meistersheim (M) - 86 ans - Luyères
Papillon (Mme) - 69 ans - Etoumy
Picquet (Mme) - 69 ans - Chermigny
Pétil (Mme) - 76 ans - Arcis-sur-Aube
Rousou (Mme) - 63 ans - Bailly
Seblie (Mme) - 75 ans - Luyères
Seguin (M) - 80 ans - Laûressel
Tambourin (Mme) - 76 ans
Tambourin (M) - 76 ans
Thiebtiemont (M) - 83 ans - Savières
Thiebtiemont (M) - 75 ans - (52)
Thiebtiemont (Mme) - 76 ans - (52)
Thirone Yvonne - 82 ans - Montceaux
Thomas (Mme) - 88 ans - Troyes
Coré Claude - 70 ans - Vailly

Groupe 4 : originaires d'autres régions

Auclair Claude - 18 ans - Auxerre
Bervin Michèle - 16 ans
Balance Renaud - 17 ans - Sens
Bonavita Franck
Bouderat Laurent - 15 ans
Colery (Mme) - 67 ans - Le Vallois Perret
Danus Yannick - 19 ans - Paris
Demers Marcel - 54 ans - Belfort
Fontaine - 31 ans - Côte d'Or
Gérard Joseph - 16 ans - Ile de la Réunion
Girard Alain - 15 ans - Charentes
Girard Laurent - 18 ans - Charentes
Gilbert Sébastien - 15 ans - Centre
Girard (M) - 39 ans - Charentes
Girard (Mme) - 41 ans - Charentes
Grosjean Eric - 17 ans - Vosges
Gilbert (Mme) - 45 ans - Nord
Laproulotte (Mme) - 74 ans - Voages
Gaurin Monique - 43 ans - Vosges
Hernandez Raphaël
Lecierc (M) - 50 ans - Auxerre
Lebbad - 28 ans
Lefèvre Christophe - 14 ans
Martinet Eugène - 41 ans - Auxerre
Lechner Eric - 15 ans - Strasbourg
Marchand Solange - 67 ans - Paris
Marchand Joseph - 50 ans - Paris
Mazy Laurent
Minder Gustave - 59 ans
Minder Reynold - 15 ans
Pequinet Claude - 40 ans - Loir-et-Cher
Pauzrat Cécile - 60 ans - Morvan
Pic Gérard - 45 ans - Nord
Poulet James
Poulet Monique
Quimlin Claude - 64 ans - Finistère
Roussiau Didier - 16 ans
Royer - 70 ans - Normandie
Savarzeix (Mme) - 38 ans - Sarthe
Savarzeix Christophe - 16 ans - Sarthe
Soumy Dominique - 16 ans - Paris
Soumy (M) - 37 ans - Paris
Soumy (Mme) - 41 ans - Paris
This (M) - 70 ans
Totel Daniel - 43 ans - Drôme

Groupe 5 :

Personnes d'origine étrangère
Abdeloual M'Barka - 17 ans - Maroc
Bordo Mohamed - 16 ans - Maroc
Corvino Rosanna - 16 ans - Italie
Da Cruz Maria - 36 ans - Portugal
Da Cruz Jose - 15 ans - Portugal
Delanava Prudentio - 45 ans - Espagne
Delanava Santiago - 16 ans - Espagne
Dos Santos Elisa - 17 ans - Portugal
Gerin Sabahatin - 16 ans - Turquie
Kaczmarek Franck - 15 ans
Martinez Armelle - 14 ans
Moreira - 15 ans - Portugal
Oussef Ditas - 16 ans - Algérie
Poulet Louise - 65 ans - Russie
Poulet Jack - 65 ans - Russie
Rachedi - 16 ans
Rahmouni Anissa - 21 ans - Algérie
Rahmouni Hacene - 14 ans - Algérie
Rodrigues Julia - 16 ans - Portugal
Santos Henrique - 15 ans - Portugal
Scherrer (Mme) - 61 ans - Italie
Sivares Joaquim - 15 ans - Portugal



Les Halloirs (Haloirs).

Dessin de Mme Corrad de Bréban (Bibl. de Troyes).

UN FOURNIL A FRESNAY

Fresnay est un petit village aubois de 59 habitants situé à 7 km au Sud de Soulaines-Dhuys, légèrement à l'écart de la route menant à Bar-sur-Aube.

Grâce à Mme Nathalie Sage, nous y avons découvert un type de bâtiment particulier. Il s'agit d'un fournil.

Si quelquefois ce fournil fait partie intégrante d'un corps de dépendance, il est, le plus fréquemment, isolé des autres bâtiments. Ces deux formes se retrouvent dans la propriété de M. Abel Thieblemont du fait sans doute que celle-ci a été formée à partir d'anciennes parcelles indépendantes.

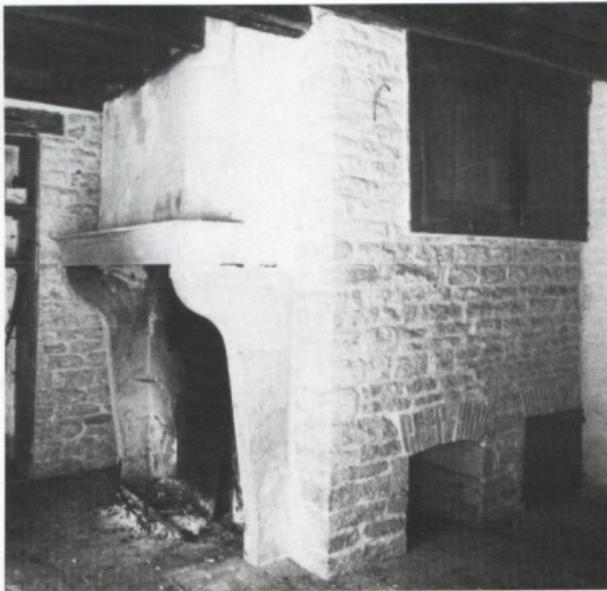
Le fournil est construit en pierres dures maçonnées à la terre selon un plan presque carré, avec des murs de 2 à 3 pieds d'épaisseur (60 à 90 cm). Seule la façade comporte des ouvertures placées de façon symétrique. Au centre, une fenêtre est surmontée d'une lucarne de grenier. A droite se trouve la porte d'entrée, tandis que sur la gauche, une « œil-de-bœuf », « eune beullotte », surmonte le conduit d'écoulement de l'évier. Sur le bâtiment considéré il semble que cette dernière ouverture a été remaniée. Il se pourrait qu'il y ait eu, à l'origine, là aussi, une fenêtre car cette partie du mur a été reprise en briques pleines. La toiture en tuiles plates est à quatre pans.

A l'intérieur la pièce unique mesure 6,42 m en façade et 4,92 m de profondeur. Le sol est recouvert d'un carrelage en terre cuite rouge qui pourrait provenir de la briqueterie de Soulaines. Les murs sont plâtrés. Le plafond, situé à une hauteur de 2,82 m est formé d'un plancher cloué sur un solivage de chêne. Trois placards ont été aménagés dans les murs.

Situés dans l'angle gauche, la cheminée et le four à pain occupent presque le quart de la pièce. L'ensemble mesure 2,05 m de large sur 2,25 m de profondeur et 2,82 de hauteur (hauteur totale sous plafond). Un espace de 0,21 m sépare le côté du four du mur latéral de la maison. Etant donné que les joints sont lissés de part et d'autre de cet espace, cela laisse entendre que le bâtiment et le four ont été construits « dans la foulée ». La gueule du four est située au centre de la cheminée et se ferme à l'aide d'une porte en fonte à deux battants. L'intérieur du four est classique, avec sol en pierre et voûte en tuilots sur chant.

A la base du côté droit du four s'ouvrent deux étouffoirs à cendre, des « borgnates » formées d'un couloir transversal dont la longueur est pratiquement égale à la largeur du four moins une épaisseur de pierres (30 cm environ). Chaque ouverture, fermée par une porte en tôle de fer, mesure 0,63 m de large sur 0,55 m de haut. Il est à noter que les portes fermées laissent apparaître un jour, à la base, d'environ 5 cm de hauteur.

De ce même côté, un placard placé à 1,89 m du sol occupe la partie supérieure du four sur une largeur de 1,75 m. Sa profondeur correspond à la largeur du four moins une épaisseur de pierre. Il se ferme par une porte en bois à deux battants. Les poutres du solivage courent directement dans ce placard. Il semble, compte tenu de la disposition, qu'il s'agisse



Vue générale du four (Ph. G. Roy).

d'un séchoir. Toutefois les solives ne comportent aucun crochet de suspension.

Ce placard-« séchoir » nous pose une énigme car nous ne savons pas quel était son usage réel. Que pouvait-on y mettre ? On nous a suggéré qu'autrefois les femmes y mettaient à fermenter le lait destiné à la fabrication des fromages. Cela est tout à fait possible mais le volume du logement paraît hors de proportion pour quelques jattes de lait. Alors ? y avait-il d'autres utilisations de cette sorte de « chambre chaude » ? Le dossier est ouvert et nous serons ravis de publier les réponses que nous ne manquerons pas de recevoir...



Le fournil en hiver (Ph. Mme N. Sage).



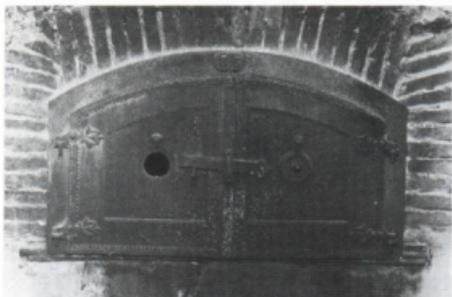
Façade du fournil (Ph. G. Roy).



Cheminée et gueule du four



Séchoir



Portes du four



Les borgnates à cendres



Voûte du four.



Une borgnate à cendres.

JEUNE CHAMPAGNE DE TROYES

Jeune Champagne Guy LERAT. 15, rue des Hauts-Clos - 10000 Troyes - Tél. 25.82.08.39

La section folklore champenois de « Jeune Champagne » a été créée en 1950 par une poignée de jeunes dont le plus vieux n'avait pas 21 ans.

Le folklore de la Champagne était alors fort mal connu et bien souvent ignoré malgré les travaux de quelques érudits locaux qui s'étaient penchés sur le problème avant 1939.

Cette équipe de jeunes se mit à « dévaliser les greniers », à fouiller archives et bibliothèques pour réunir le plus grand nombre possible de documents, puis profitant des week-ends et des congés, ils commencèrent le travail d'enquête.

JEUNE CHAMPAGNE est aujourd'hui une société comprenant une quarantaine d'adultes. Les dames portent la robe de cérémonie de

couleur sombre mais, rachetée par le châle blanc, le tablier de couleur vive et, surtout le toquat, cette très haute coiffe de dentelles de la région.

Les hommes portent le costume « à la française » avec culotte serrée aux genoux, veste cintrée, chapeau de feutre noir, gilet de satin blanc brodé de couleurs vives pour les jeunes gens ou de velours de couleur, brodé ton sur ton pour les hommes mariés.

Une section d'une vingtaine d'enfants, en costumes de leur âge chantent et dansent les rondes et les comptines du siècle dernier. Mais ce folklore enfantin n'est pas qu'un phénomène passagère, il vit et continue d'être pratiqué aujourd'hui dans les rues ou les cours d'écoles par ces mêmes enfants et bien d'autres.

Au son des violons, accordéons, clarinettes et tambours, les Champenois dansent les soyottes, les branles, les polkas, les quadrilles et bien d'autres choses encore, comme ces giges où il faut lever bien haut la jambe, ou la danse des jardiniers, ancienne danse corporative.

JEUNE CHAMPAGNE apporte en plein XX^e siècle la joie de vivre des vigneronns et la malice des bergers champenois du temps passé.

JEUNE CHAMPAGNE a déjà présenté son folklore dans toute la France ainsi que dans de nombreuses villes européennes : Aikmaar, Middelkerke, Bruxelles, Rebecca, Låge, Berne, Fribourg, Toruay, Newcastlle, Whitley-Bay, Sunderland, Darmstadt..., Zielona, Gora, Lubsko..., Komotini, Gratin, Xilagani,...



EVOCATION. 3846 de l'Association du Patrimoine de l'Isère. Edition de Crémieux. 01 Janvier Mars 1985

« Patrimoine de l'Isère », comme « Folklore de Champagne » a fait « peu ou pas » en 1984. Au seul de l'an il évoque cette mutation qui paraît avoir été bénéfique pour la revue « Evocation ». Nous ne pouvons qu'en féliciter les dirigeants et l'équipe de réalisation. Au sommaire de ce numéro Alain de Montjoye se penche sur les origines des églises romanes de Vizilles et M.D. de Message tandis que Louis Vadot nous emmène à la découverte de multiples chapelles et oratoires dans le massif de la Chartreuse.

S.E.F.C.O. N° 127 Mars-Avril 1985 - Les Granges 17400 Saint Jean d'Angély

Attention, la SEFCO a changé d'adresse. Elle a quitté St Savinien pour rejoindre St Jean d'Angély. Avis donc à ceux qui souhaiteraient se procurer cette revue. Jean Clouet poursuit son étude sur l'aqueduc gallo-romain de Saintes et nous donne les motifs d'une bonne conduite L. Pierre Boulanger a établi le recensement par cantons des moulins à céréales de l'arrondissement de Comtéfoires. Pour les amateurs de médecine populaire Jacqueline Gay offre les autres remèdes et conjurations de deux notables campagnards au XVIII^e siècle tandis que Mme Renée Fournier nous invite à l'aménagement d'une cuisine de ferme en Loudunais.

LE SUBIET, supplément en dialecte, offre des contes, des histoires, et des chansons en parlers locaux. Ces parlers sont proches du champenois mais on aimerait avoir en dialecte et dans ce caractère — une traduction française. Cela permettrait parfois de lever le doute sur le sens d'une locution...

STORIA E MEDICINA POPOLARE N° 1 - 1985 Via Ferruccio 26 - 00185 Roma-Italie

Notre confrère romain cite « Folklore de Champagne » dans ses comptes-rendus bibliographiques. Nous tenons remercier vivement. Nos lecteurs médecins — et bilingues — pourront trouver dans ce numéro V. Simonelli, G. Lützenkirchen, interview de Thomas Hauschild T. Hauschild Santi e quantori in Lucania - D. Chiappini, I « progetti » di Santo Spirito in Salsia e il balneario nell'Ottocento - P. Ritarossi, L'etziologia nella medicina tradizionale.

LE LIAN N° 29 Juin 85 - Bretagne Gallesse - Gilles Morin, Morihan, Chamteloup 35150 Janzé

Cette revue en gallo nous permet de connaître des chants et des poèmes en dialecte et donne le programme des Assemblées galleses en Brocéliande du 13 au 21 juillet 85. A noter que l'adresse de Bretagne Gallesse est également modifiée.

LINGUISTIQUE PICARDE N° 2 Juin 1985 - Musée de Picardie Amiens Revue trimestrielle de la Société de Linguistique Picarde

Cette revue présente plusieurs études intéressantes qui peuvent, entre autres, nous permettre des comparaisons avec des faits champenois fort semblables. Jean-Michel Sannier dans *Les métiers de la forêt d'Eu* décrit à l'aide de croquis la construction du carcahoux, loge des bûcherons. Marcel Jury cite toute une série de proverbes et maxims de la Thiérache tandis que William Eloy fait une étude approfondie au toponyme Plessis en Picardie et cite également divers dictons picards. Sous le titre *Textes oubliés, textes retrouvés* G. Clochette, Marie-Claude et G. d'Rousselle nous entraînent au milieu des contes, des histoires dures, des poèmes écrits en langue picarde. Une revue qui devrait intéresser tous les linguistes.

IDÉES POUR TOUS N° 487 Juillet 1985 - Les 4 chemins - Boisset et Gaujac 5014 Anduze

Revue hebdomadaire d'actualité idéiste ronôctée cite régulièrement FOLKLORE DE CHAMPAGNE parmi les publications à caractère artistique, littéraire et de loisirs.

TERRES ARDENNAISES N° 11 Juin 1985. Revue trimestrielle de la F.O.L. des Ardennes. Quai Mialaret BP 71 - 08002 Charleville-Mézières Cedex

Encore une très belle série d'études : *Le Boulonnais. La révoation de l'Édit de Nantes à Sedan. Un « chouette zigue » nommé Baicry. L'homme caché sous le Van. Le pillage des œuvres d'art par les Allemands en 14-18. L'école sous la Révolution. Le bestiaire gambier (avec 5 pages de magnifiques photos), toponymie de Gépinsart de la mer Baltique aux Ardennes août-juin 45. Naissances illégitimes et filles-mères à Charleville de 1677 à 1788. Paysages agraires, forêts et savants en Champagne septentrionale. Une ferme et des chevaux de traits. L'homme et le cheval (encore 5 belles pages de photos de chevaux).*

BIBLIOMAX OFFICE 7, rue de l'Enfer - Châlains 55140 Vaucouleurs

Dans sa sélection exceptionnelle n° 206, ce libraire muséographe meusien vante le n° 91 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE. Nous en sommes flattés car il apparaît que Bibliomax croque et critique sans crainte ce qui ne lui plaît point. Rappelons que ce libraire vend, par correspondance, d'anciens livres à caractères régionalistes, documentaires, littéraires et scolaires.

BULLETIN DU COMITÉ DU FOLKLORE CHAMPENOIS N° 143 - 144-13 rue de l'Arquebuse - 51000 Châlons-sur-Marne

N° 143 Table des parutions des matières, lieux et auteurs de 1974 à 1984. N° 144 *Coutumes disparues, coutumes persistantes*; enquête réalisée par les élèves de l'E.N. de Châlons-sur-Marne sous la direction de Mlle Mamery. Une coutume disparue récemment à Bourgogne (Marne) Les Mais par Ch. Poulain. A propos de l'habitat à Châlons au XVIII^e par F. Lefèvre.

ETHNOLOGIA. 1984 S.E.L.M. 7, rue du Portail Imbert - 87000 LIMOGES

La revue d'ethnologie et des sciences sociales des pays du Massif Central publiée par la Société d'ethnologie du Limousin et de la Marche en collaboration avec le C.N.R.S. regroupe les N° 29 à 32 en total, soient 264 pages. C'est dire qu'il y a de quoi lire. On y trouve quatre études importantes : *Colifes de la partie Est de la Creuse et le seigle jadis par A. Piboulet. Lagat village papeter par J.-L. Boithias et Chanteurs traditionnels du Haut Rouergue par J. Coget* ainsi que deux enquêtes : *Six chansons limousines recueillies par G. Guyot. Un « mai » à la Porcherie en 1983 de J.-P. Doudet.*

L'ÂGE DU FER EN FRANCE SEPTENTRIONALE Mémoires de la Société archéologique champenoise 2

Extrait de ces mémoires *Les structures quadrangulaires de la nécropole de « La Perrière à St Benoît-sur-Seine (Aube) »*. Ce sont ces structures, aujourd'hui devenues invisibles du sol qui sont fréquemment à l'origine des toponymes de lieux dits « Les carrés ». Jean Bienaimé qui a dirigé ces chantiers de fouilles a également publié dans les « Annales Littéraires de l'Université de Besançon » un article sur les sépultures de la Tène I et II de cette même nécropole. Il est intéressant de retenir que la liaison entre « folklore » et « archéologie » est ici évidente car les nombreux squelettes de Gaulois découverts

par les cultivateurs des villages voisins étaient attribués aux habitants d'un village légendaire détruit par un incendie. Or, le lieu supposé de ce village coïncidait, semble-t-il, avec l'endroit où furent découverts des « fonds de cabanes » gauloises...

MÉMOIRES TOME CXI 1982 - 1983 - Société Académique de l'Aube - 21, rue Christian de Troyes - 10000 Troyes

Un volume de 250 pages avec au sommaire : *Autour du millard des Emigrés. La défense de leur patrimoine dans l'Aube - Le souvenir de Gaston Bachard (1884-1962) - L'école normale de Troyes de 1890 à 1929 - Délits d'opinion dans l'Aube (sous la Restauration) - Le progrès technique à Troyes, centre de la Bonnetterie, au XIX^e - La médecine dans l'Aube au XIX^e - la chanson Coffinier - Un précurseur Charles Batail (1830-1908) - Notes sur A. Gendret, G. Proffit et M.N. Desguerrois confesseur de Marguerite Bourgeoise - La place des Aubois dans la découverte du Canada - Projet de maître-auteul pour l'Église St Nicolas de Troyes (1539-1535), et de nombreux autres articles d'historio-locale.*

LE COQ PERSONNAGE DE L'HISTOIRE - André Girard chez l'auteur, 1 bis, rue Ducrot - 18000 Bourges

Monsieur André Girard a commis là une étude remarquable sur le personnage du coq. Nous n'avons pas le plaisir de la connaître lors de la parution du n° 90 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE et c'est grâce à M. Lecotté que nous avons pu prendre connaissance de ce travail. Monsieur A. Girard étudie tour à tour le coq comme personnage sacré chez les Juifs, les Musulmans et les Peuples anciens; comme personnage folklorique au travers des superstitions, fantasmagories, us et coutumes, proverbes et dictons, contes et légendes; comme personnage français dans la vie française; comme personnage chrétien en compagnie de St Pierre, dans l'art chrétien, au sommet des clochers, au ras de la vie. Un livre qu'il faut lire absolument car nous ne sommes pas toujours entièrement d'accord avec les hypothèses émises par A. Girard. Ce qui est sans doute réciproque et c'est heureux car de la confrontation des hypothèses pourra, peut-être, un jour, naître la vérité.

PAUL VERLAINE EN ARDENNES - Ed. Les classiques ardennais - S.E.A. La Manufacture

Ouvrage publié avec le soutien du Conseil général des Ardennes, de l'ORCCA et du Centre National des Lettres à l'occasion du Festival du Livre 1985 de LAUNOIS SUR VENEC. Croquis, lettres, poèmes sont accompagnés par les études et notes de Pierre Pettit, Eva Thomé, Paul Humbert et Yann Hureauux. L'illustration sur les Ardennes est extraite des collections François Guérin.

Le compte n'est pas bon !

Petit incident technique lors du brochage de la revue n° 92 ! Il est apparu que quelques exemplaires de « Bonneteries de Romilly » avaient un défaut de pagination et certains de nos lecteurs se sont retrouvés avec les pages 15/18 et 21/22 en double. Ce ne serait pas grave si la machine s'était contentée de doubler une prise mais elle a aussi éliminé les pages 13/14 et 23/24 ! Nous avons immédiatement remplacé ces numéros défectueux mais d'autres ont peut-être été routés. Si tel est le cas, n'hésitez pas à nous le signaler, nous vous adresserons par retour un exemplaire complet, avec nos excuses.

Aux P.T.T. on assure !

Et c'est vrai. Notre revue, déposée dans les nouveaux locaux du Tri postal de Troyes à 9 heures du matin est entre les mains de nos amis abonnés de la Région à la première distribution du lendemain matin. On répète souvent que le courrier « marche mal ». On ne dit jamais quand « il tourne mais d'autres pots ont peut-être été objectifs avec la diligence postale ! Merci fautur !

Une pince à dégoudronner

MM. Jean Margery et André Clément nous ont dévoilé le mystère de cette étrange pince représentée page 35 du n° 92.



Lorsque, aujourd'hui, vous vous offrez une bonne bouteille, vous pouvez remarquer que son col est couvert d'un capuchon d'étain ou de plastique qui protège le bouchon et porte, à son sommet, la capsule-congé certifiant que votre bon vin à lui aussi, payé ses impôts. Plus anciennement le col des bouteilles était trempé dans un bain de cire fondue de teinte bleue ou rouge pour les vins rouges et de couleur verte ou jaune pour les vins blancs. Mais autrefois les marchands de vins utilisaient également pour cette opération une sorte de goudron qui, en séchant, devenait dur comme... du macadam. Ce bitume adhérait si parfaitement à la bouteille qu'on ne pouvait le briser qu'à l'aide de cette pince. Pour cela, on serrait le goulot bitumé entre les mâchoires de l'outil et l'on opérât un mouvement tournant de la pince et de la bouteille. Sous la pression, le goudron craquait et il ne restait plus qu'à sortir le tire-bouchon et les verres.

Lorsque le progrès — ou la mode — firent adopter la cire à cacheter, cette pince continua son service. Mme Poissenot nous signale que le grand-père de M. Robert Dumont l'utilisait à Champignol. M. Pierre Lacot de Ramerupt se souvient que pendant la guerre de 14-18 son père refondait ensuite la cire brisée par la pince à l'aide d'une lampe à alcool. La cire chaude obtenue permettait de cacheter d'autres bouteilles de façon plus économique.

Disque album stéréo

En début d'année nous avons fait savoir que nous avions entrepris la réalisation d'un disque album 33 tours 30 cm stéréo. Rassurez-vous ce n'est pas l'Ardisienne ! La bande son est définitivement prête et l'impression va démarrer sous peu. Nous pouvons vous dévoiler le « menu » de cet album des contredanses champenoises du XVIII^e siècle.

- Face A : 1 — La Nouvelle Mantoue (2'46")
 2 — La Maubrun (2'48")
 3 — La Volage (4'25")
 4 — La Nouvelle (5'01")
 5 — La Mazda (2'17")
 6 — La Sophie (5'39")
- Face B : 1 — Le Nouvel Eté (4'55")
 2 — Les plaisirs du Licé (sic) (2'43")
 3 — La Nouvelle Poule (3'52")
 4 — La Belle au Bal (3'53")
 5 — L'Abbé de Têpe (3'17")
 6 — La Féodor (3'30")

Quelques amis nous ont déjà signalé leur intérêt pour cette réalisation. Si vous êtes également intéressés, écrivez-nous, sans engagement, nous vous informerons en priorité du lancement de la souscription et, bien sûr, du prix de vente que nous souhaitons aussi « léger » que possible...

Savoir faire, faire savoir

FOLKLORE DE CHAMPAGNE est de plus en plus présent dans les Foires et Expositions, car nous voulons que le public régional connaisse encore mieux notre revue.

A LAUNOIS SUR VENCE, FOLKLORE DE CHAMPAGNE a participé au Festival régional du Livre de Champagne Ardennes, à l'incitation de M. Ludwiczak.

A ROCROI, FOLKLORE DE CHAMPAGNE était, au milieu des amateurs d'armes anciennes, dans la Casemate du Roi. Il y faisait froid et humide mais l'amitié ardennaise nous a tenu chaud.

A MARIIGNY LE CHATEL, FOLKLORE DE CHAMPAGNE était à la tête de famille organisée par notre ami Pierre Dasmouliéres.

A chacune de ces manifestations nous avons eu plaisir à rencontrer des amis abonnés qui nous ont fait part de leurs remarques, de leurs critiques, et qui souvent nous ont offert des sujets d'études susceptibles de paraître dans les temps à venir. Nous avons aussi rencontré ceux qui ne nous connaissaient pas encore et qui, tous furent agréablement surpris par la qualité de l'événement. Cela nous a permis d'agrandir le cercle des amis. Ce qui méritait bien le déplacement...

Adhésion imprévue

Quelques abonnés ayant omis de renouveler leur engagement, nous avons placé un auto-collant sur la revue à eux destinée pour leur rappeler leur oubli. En principe nous avions utilisé un adhésif temporaire. Ce qui, en clair, signifie que le papillon devait s'enlever tout seul... Mais, peut-être par suite de la chaleur, le papillon est devenu récalcitrant et ne veut plus quitter la revue ! Si vous vous trouvez avec cette adhésion imprévue, le « truc » consiste à arracher le maximum de papier de l'auto-collant et de le frotter avec un coton imbibé d'éther.

A vot' bon cœur M'sieur Dame !

Votre revue, votre belle revue osons-nous dire, est tirée en moyenne à 3000 exemplaires. Le chiffre exact pour chaque parution est mentionné en bas de première page (N° 91 = 3000, N° 93 = 4000, N° 95 = 2000, etc.). Cela représente environ 18000 revues annuelles. C'est en jargon commercial notre seuil de rentabilité. Mais ceci ne signifie pas que nous ayons 3000 abonnés à ce jour ! La différence est vendue « au numéro ». Fournant nous aimerions bien atteindre ce chiffre de trois mille abonnés. Vous pouvez nous y aider en invitant un ami, un voisin, un collègue, à venir rejoindre nos rangs. Faites-lui remplir un bulletin d'abonnement, indiquez « de la part de M... » et nous vous en serons grés. D'avance merci pour votre aimable collaboration.

Timbré, avec ça...

Nous affranchissons nos courriers avec des timbres de collections dits à valeur philatélique. Cela ne coûte pas plus cher (c'est pas moins cher non plus d'ailleurs) mais c'est plus joli et en plus, nous faisons plaisir à tous les amis collectionneurs. Certains même nous ont fait savoir qu'en quelques cas ils gardaient l'enveloppe entière. Qui sait si un jour une enveloppe SAFAC ne fera pas la convoitise d'un milliardaire collectionneur. Et alors ? On peut toujours rêver ! De toute façon nous risquons fort de ne plus être là pour le savoir...

Ça servait à quoi ?

Encore un outil pour le moins surprenant qui tient du « plantoir » et du « pied-de-biche ». Il mesure environ 60 cm. Il y a certainement un ou plusieurs de nos amis qui savent son usage et son nom. Pour nous ceux-ci restent un mystère. Merci donc d'éclairer notre lanterne...





Folklore de CHAMPAGNE

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION

Ancienne série au format 16 X 24 cm

NOM _____

Prénom _____

ADRESSE _____

Veillez trouver ci-joint la somme de _____ par _____

que je règle à l'ordre de la SAFAC

CCP

mandat

- 2 Revue du Folklore de l'Aube
 29 Val Perdu (Aube)
 31 Costumes de Saint-Dizier Wassy
 43 Saint-Hubert et la rage
 44 Au feu, les pompiers
 45 Centenaires aubois
 46 La Vigne en foule
 55 Taques et styles (II)
 57 Vieux bar à Celles (danses)
 58 Les empiriques (médecine)
 59 Les roules de Plâques
 60 Le tonnelier
 61 Le carillonneur
 64 Les archers de Bar-sur-Aube
 65 La foudre dans l'Aube
 66 Le feu du ciel
(Port en sus 2 F par exemplaire jusqu'au n° 66 inclus)

- 67 Révolte vigneronnarséquanais 1911 10 F
 68 La faux 10 F
 69 Une ferme à Channes (Aube) 10 F
 70 Maisons de Saint-André (Aube) 10 F
 71 Deux instituteurs en 1900 (Marne) 12 F
 72 Le marchand-forgeron 12 F
 73 Le cochon 12 F
 74 Le charron et la roue 12 F
 76 Montmort en 1900 (Marne) 20 F
 77 Saint-Vincent en Champagne 20 F
 78 Révolte marmaise 1911 (II) 18 F
 79 Breilleurs et mariners (Marne - Aube) 15 F
 80 Parier de Rumilly (Aube) 15 F
 81 Répertoire et Index 12 F
 82 Fêtes en Champagne 18 F
 83 Labours à Channes (Aube) 12 F
 84 La craie à Chepy (Marne) 12 F
 85 Femmes en chemise 20 F
 86 Habitat rural en Champagne méridionale 22 F
 88 Nos charmes (Aube) 15 F
 89 Lavoirs 15 F

(Franco de port à partir du n° 67)

Joignez votre règlement

Détachez ce bulletin

Cocher les numéros désirés

NOUVELLE SÉRIE

Format 210 X 297

- 90 Le coq de clocher 20 F
 91 La Musette, hautbois pastoral 20 F
 92 Bonneteries de Romilly en cartes postales 20 F
 93 Le bié, source d'énergie 20 F
 94 Le langage troyen du XVIII^e 20 F
(Franco de port et d'emballage)

A PARAÎTRE

LA VANNERIE À BUSSIÈRE LES BELMONT

Une étude très complète réalisée par Gilles Fournier, un de nos fidèles abonnés, sur la vie et le travail des vanniers de ce coin de la Haute-Marne...

NOCES ET BANQUETS DE 1850 À 1950

La vie des traiteurs-subergistes de 1850 à 1950. Un siècle de noces villageoises aubois et marnaises vu du côté des fourneaux, avec les recettes les plus caractéristiques et les menus « pentagueliques » du moment. Un travail de recherches réalisé par Annie LeFrançois du groupe de recherche des « Jasées » de Châlons-sur-Marne, dans les archives de l'auberge St Eloi de Mailly-le-Camp...

CARNAVAL À WASSY

Né de la « Nuit des Temps », Carnaval n'a cessé d'être battu par les guerres, combattu par l'Église, brimé par les gouvernements. Pourtant, bel le Phénix, il n'a cessé de renaitre et, chaque année huit à dix mille personnes vont à Wassy, en Haute-Marne, pour voir brûler et noyer le « Bonhomme Mardi-Gras », condamné à mort par les « Fluteux ».

94/85

BULLETIN D'ABONNEMENT

abonnez-vous à la plus belle revue régionale d'arts et traditions populaires !



Folklore de CHAMPAGNE

Veillez enregistrer mon abonnement pour 6 numéros de la revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE à partir de la prochaine parution

France et Communauté européenne Normal 93 F Soutien 120 F Bienfaiteur 250 F Etranger 135 F

ci-joint mon règlement à l'ordre de safac par chèque mandat CCP

NOM _____ PRÉNOM _____ Profession (Facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

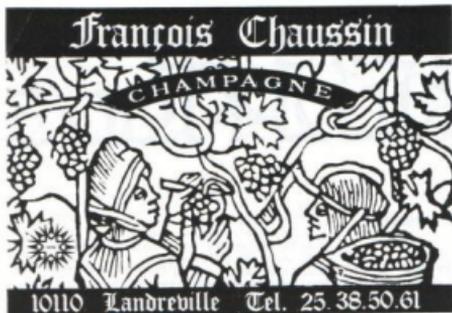
CODE POSTAL _____ BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Date et signature _____ 198

DÉTACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE RÈGLEMENT

POSTEZ AUJOURD'HUI MÊME

safac LES GRANDES CHAPELLES
10170 MÉRY SUR SEINE



A. IGLESIAS DIESTRE

**Librairie
 Saint Loup**

GRAVURES - ESTAMPES
 FONDS RÉGIONAL
 Catalogue disponible

53, rue Simart 10000 TROYES Tél. 25.80.56.37

SHOP-PHOTO

**20, rue Claude-Huez
 10000 TROYES**

Tél. 25.73.14.10
 Telex 840 764 F

EN FOUINANT DANS LES RÉSERVES

**IL NOUS RESTE
 QUELQUES DISQUES
 DANSE! MA CHAMPAGNE**

SUPER 45 TOURS MONO
 AVEC LIVRET EXPLICATIF

SAFAC 4

CHIBERLI DE LANGRES
 GIGUE DE BAR SUR AUBE
 PÛCHE DES RICEYS
 RONDEUSE DE
 VENDEUVRE SUR BARSE

AVEC L'ENSEMBLE
 TRADITIONNEL
 DE BAR SUR SEINE



IMPRIMERIE NÉMONT

à votre service
tout imprime
typo/offset



12 rue général de gaulle 10200 bar sur aube

telephone (25) 27 06 27



Entrée de la rue Sursale (Coll. M. Vuillemin)

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTISOYES que reviennent les plus belles fêtes.
CHAMPAGNE DEFONTISOYES tu peutilles dans nos fêtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTISOYES, tu nous fais tourner la tête !...

CHAMPAGNE
Defontsoyes
FONTETTE
10360 ESSOYES
TEL. 25.38.60.63

**FAITES SAUTER
LES BOUCHONS**





Troyes, Lith. de E. Collet & C^{ie}.

Dites-donc, Meussieu, en vous d'mandant pardon excuse, est-c' qu'on n' passe p'us
 en voiture là-bas, au bout de d'la rue qu'all'est murée??..